JOURNAL DES CAMPAGNES

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

5ème Année — Jeudi 15 Juillet 1886 — No 24

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE**
POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

Un septième fils

La *Réforme* de Bruxelles dit que, d'après une vieille coutume, quand il n'aît dans une famille belge un septième fils, le roi est son parrain et les parents reçoivent une gratification pécuniaire. Or, un septième fils étant né à des parents protestants de Clabecq, ils en avaient informé le roi, et voici la réponse qu'ils ont reçue :

Cabinet du roi

Bruxelles, le 31 mai 1886.

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous avez adressée au roi le 25 de ce mois, dans le but d'obtenir que Sa Majesté consentit à être le parrain de votre septième fils, j'ai l'honneur de vous informer que, cette faveur n'était accordée que *lorsqu'il s'agit d'un septième fils né de parents professant la religion catholique*, cette demande n'est pas susceptible d'être accueillie.

Agréez, etc

Le secrétaire du roi,

Comte P. de BORCHRAVE.

Naturellement, un grand nombre de journaux s'attaquent à cette lettre, qui leur est un signe d'une rare intolérance. Le reproche, s'adressant au roi des Belges, qui passe plus justement aux yeux des catholiques comme poussant parfois la tolérance ou, si l'on veut, le libéralisme jusqu'à la méconnaissance de ses droits et de ses devoirs, ce reproche, disons-nous, paraîtra pour le moins singulier.

Cependant, puisqu'on le lui adresse, il convient de l'en défendre. Comme il s'agit dans l'espèce d'une obligation purement gracieuse, à laquelle se soumet la couronne de Belgique par la réconnaissance d'un usage très touchante à coup sûr, mais qui, par lui-même, n'implique aucun droit, on doit reconnaître que le roi peut au moins garder la liberté de poser à cette faveur toute personnelle les conditions qui lui plaisent.

Il est non moins naturel, et le contraire serait peu supportable, que, dans un pays catholique en sa presque totalité, la qualité de catholique soit requise dans la famille qui aspire à l'honneur d'avoir le roi pour parrain de son septième enfant.

Tout cela, nous le répétons, est tellement simple, correct et juste que nous ne nous arrêterons pas davantage aux objurgations des mécontents. C'est pour le coup qu'on doit se contenter de hausser les épaules et laisser clabauder les libéraux qui n'ont pas l'esprit de se taire.

AUGUSTE ROUSSEL

Le canon a air de Zalinski

De nouvelles expériences ont eu lieu au fort Lafayette qui commande l'entrée de la baie de New-York, avec le canon à air comprimé du lieutenant Zalinski, en présence d'une commission d'examen désignée par le ministre de la marine.

L'énorme canon qui mesure soixante pieds de long, est destiné à lancer à une distance de un à trois milles un projectile chargé de cent livres de dynamite. Cet obus est une véritable torpille, capable d'anéantir le plus gros cuirassé. L'originalité du système réside dans la fusée électrique, qui permet de faire éclater le projectile, soit au moment où il touche l'eau, soit à une profondeur déterminée. Le mécanisme de chargement, très étudié, permet d'autre part de charger et de tirer la monstrueuse pièce en deux minutes.

La cible était une bouée de 12 pieds de long sur 5 de haut, entourée d'un cercle de tonneaux de 100 pieds de diamètre et éloignée d'un mille du fort. Dix obus lestés au poids de 150 livres, tirés d'abord, sont tous tombés à l'intérieur du cercle ; ils auraient donc produit un effet utile, puisqu'à dire d'expert cent livres de dynamite, faisant explosion à trente pieds d'un cuirassé le démolissent. Deux obus chargés, l'un de 100 livres, l'autre de 58 livres de dyanamite, ont ensuite été tirés ; le second seul a éclaté en projetant une gerbe d'eau gigantesque.

L'exploision est donc incertaine ; c'est un inconvénient. Un autre est la faiblesse de la vitesse initiale, 180 mètres à peine, qui rendrait difficile un tir précis sur un navire en marche.

De nouvelles expériences auront lieu prochainement devant le prince impérial du Brésil.

Politique Anglaise

Menaces contre Parnell

Les élections d'hier

MANIFESTE DE GLADSTONE

VICTOIRE DES CONSERVATEURS

Londres, 2.—A la dernière heure accordée par la loi, les libéraux de Leith ont choisi M. Gladstone comme leur candidat. M. Jackson s'est retiré de la lutte et Gladstone a été déclaré élu sans opposition. Le premier ministre se trouve donc à représenter deux sièges en Ecosse. Il choisira probablement celui de Midlothian et choisira un homme de son choix pour faire la lutte à Leith avec succès.

Parnell reçoit chaque jour des lettres le menacant de mort, parce qu'il travaille à " démembrer l'empire, " et il n'a pas encore demandé protection à la police, ou attiré l'attention publique sur sa position périlleuse. Il est partout escorté cependant par un corps de garde composé de jeunes amis personnels irlandais qui se disent capables de le protéger et de se protéger eux-mêmes.

A 9 heures ce soir, voici les résultats connus :

Conservateurs	52
Unionistes	10
Gladstoniens	17
Parnellistes	8

Londres, 3—Voici un état des retours reçus jusqu'à une heure du matin :

Conservateurs	98
Unionistes	13
Gladstoniens	30
Parnellistes	12

Les retours de Manchester donnent 3 gladstoniens et 3 unionistes, ceux de Liverpool 4 unionistes et 2 gladstoniens, ceux de Bristol 3 unionistes et 1 gladstonien, et à Leeds 3 gladstoniens et 2 unionistes.

En Ecosse, il n'y a eu qu'une seule élection, à Perth, et on y a élu un gladstonien avec une très faible majorité. On peut par là prévoir quel sera le résultat des élections en Ecosse.

Les trois divisions de Londres Paddington-Est, Paddington-Nord et Strand ont donné des majorités écrasantes aux unionistes en élisant respectivement lord Churchill, L. L. Conin et M. H. Smith

Un autre caractère distinctif des élections d'aujourd'hui c'est que les majorités en général sont faibles.

Gladstone a lancé un manifeste aux électeurs de Welsh dans lequel il dit :

" Ce n'est pas la première ni la deuxième fois que les conservateurs jettent le cri d'alarme et prédisent la ruine de l'empire. C'est là la politique de toute leur vie.

" Ils ont toujours crié lorsque ces grandes et bonnes mesures et qui ont rendu notre siècle célèbre ont été proposées et de ce nombre sont l'abolition des Corn Laws, de l'esclavage, etc, etc. Ils les ont accordées après avoir bien crié.

" Cette fois ils disent que les Irlandais ne sont jamais contents. Seriez-vous bien contents, je vous le demande, si vous aviez été opprimés comme les Irlandais l'ont été "

Les derniers retours donnent :

Conservateurs	102
Unionistes	14
Libéraux	35

Le cardinal Guibert

Paris, 7.—Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, est dangereusement malade.

Rome

—

Rome, 6 juin.

Hier' fête de l'Ascension, a eu lieu l'ouverture et l'inauguration de la nouvelle abside de Saint-Jean de Latran. La basilique latérane est, comme on le sait, la première église du monde car elle est la cathédrale du Pape. Après son couronnement à Saint-Pierre, le Souverain-Pontife doit aller prendre possession de Saint-Jean de Latran où on l'intronise sur le siège pontifical. La basilique du Latran est d'après tous les auteurs, la première qui ait été bâtie à Rome. Constantin converti à la foi céda le palais du Latran au Pape saint Sylvestre et fit élever à côté une splendide basilique que le Pape consacra en l'honneur du divin Sauveur. C'est ainsi que l'Eglise sortant des catacombes établit son premier sactuaire au milieu de Rome païenne. La basilique constantinienne était d'une splendeur telle que le peuple voyant la profusion d'or et d'argent, l'appela *Basiliqua Aurea.* Cette basilique fut détruite lors des invasions des barbares, qui enlevèrent ses trésors et la saccagèrent à fond. Les Papes la relevèrent plusieurs fois et la restaurèrent. En 1291, Nicolas IV, voyant que l'ancienne abside tombait en ruines, la fit reconstruire des fondements et l'orna d'une mosaïque exécutée par Frère Jacques da Torrita, fransciscain, et par Gaddi. Cette abside existait jusque de nos jours. Les incendies firent bien des ravages dans le cours du temps, mais les plus grands dégâts sont l'œuvre des Borromini, Fotanna et Galilei qui, cédant au goût de leur temps, ont transformé la nef et la façade, enlevant les magnifiques colonnes de la nef et les remplaçant par des pilastres monstrueux ornés de statues colossales des apôtres. La façade ancienne fut détruite pour être remplacée par celle que nous voyons mintenant. De l'ancienne basilique il ne restait que l'abside, très petite et se prêtant mal au développement des grandes cérémonies pontificales. Dans le courant de l'année 1875 on remarqua que l'abside de Nicolat IV se lézardait en différents endroits et que certaines parties menaçaient ruine. Le chapitre de Latran envoya alors une députation à Pie IX pour lui exposer l'état des choses et demander des réparations urgentes. Pie IX fit faire ces réparations, mais elles se montrèrent bientôt insuffisantes et sur les instances du chapitre on décida que l'on examinerait s'il y avait lieu de reconstruire entièrement l'abside, profitant de cette occasion pour l'agrandir.

Les archéologues et les architectes consultés furent d'avis très divers, les uns voulaient la conservation de l'abside telle qu'elle était, les autres affirmaient qu'on ne pouvait la restaurer mais qu'il la fallait entièrement rebâtir. Sur ces entrefaites, Léon XIII succéda à Pie IX et dès le commencement de son pontificat, il s'occupa de la restauration de la basilique Latérane. M. Busiri, ancien architecte de la basilique, auquel succéda M. Vespignani, avait présenté le projet de transférer l'abside entière à l'aide d'un immense mécanisme. Ce projet sourit à Léon XIII qui tient grand compte de toutes les inventions modernes et protège toujours les entreprises de l'art et de la science. Le Pape fit venir à Rome plusieurs architectes et ingénieurs étrangers de renom et leur soumit le projet de translation de l'ancienne abside. Un congrès se forma. on étudia les plans de M. Busiri qui furent trouvés admirables. Seulement, l'ancienne abside n'aurait pu résister à la translation à cause de ses fissures et de ses restaurations successives qui l'avaient ébranlée. On dut renoncer à ce projet gigantesque et Léon XIII, approuvant les plans de M. Vespignani ordonna la reconstruction de l'abside, tout en recommandant d'y replacer l'ancienne mosaïque du fond et les autres monuments importants.

Les travaux furent commencés par M. Virginio Vespignani qui mourut en 1882 et auquel succéda son fils François Vespignani. Ils ont été heureusement terminés pour ce jour-ci et font vraiment honneur à l'architecte et à tous ceux des artistes qui y ont pris part. L'abside a été allongée de 20 mètres, au fond dans la calotte et et une partie de la platonie on a raplacé l'ancienne mosaïque représentant le divin Sauveur,la vierge,les apôtres, saint François d'Assise, saint Antoine de Padoue et Nicolas IV. Cette mosaïque est très belle et son symbolisme a été l'objet des études de ceux qui s'occupent de cette partie si riche de la religion chrétienne. La platonie est recouverte de mosaïques en style byzantin. Le transport et la conservation dn l'ancienne mosaïque a été l'objet de soins particuliers. Il fallait la détacher soigneusement par carrés, la numéroter pour la remettre ensuite dans la calotte nouvelle de l'abside. Ce travail a été exécuté à perfection par les artistes de la fabrique de mosaïque du Vatican. C'est ainsi que, grâce à la sagesse de Léon XIII, on a sauvé cette partie la plus intéressante de l'ancienne abside. Sous les mosaïques on lit l'inscription suivante :

Leo XIII cellam maximam vetustate fatiscentem ingenti molitione producendam laxandamque curavit-vetus musivunt multis jam ante partibus instauratum ad antiquum exemplar restitui–et in novam absidem opere cultaque magnifico exornatam transferri aulam transversam–laqueari et contignatione refectis expoliri jussit anno chr. MDCCCL XXXIV. Sacri Prince. VII.

Au milieu de la platonie s'élève le trône pontifical. Cinq marches ornées de mosaïques y conduisent. Sur la demeure on lit ces paroles :

" *Hæc est papalis sedes et pontificalis.* " Le degré même du trône papal est orné de quatre figures prises de l'antique siège pontifical, l'aspic, le basilic, le lion et le dragon qui nous rappellent ces paroles du Psaume. *Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem.* Les stalles des chanoines s'étendent le long de l'adside. Au-dessus on voit de chaque côté une tribune pour les orgues du chœur. A côté des tribunes se trouvent deux loges qui servent aux personnages de distinction lorsqu'ils viennent assister aux offices. Au-dessus des tribunes on voit enfin deux grandes fresques. L'une représente le Pape Innocent IV dans l'ancienne abside, devant lui sont saint François d'Assise et saint Jean de Matha dont le Pontife approuve la règle. Plusieurs autres personnages sont groupés autour du Pape et rappellent les faits les plus importants de son pontificat. L'autre fresque nous montre Léon XIII approuvant les plans de la nouvelle abside présentés par M. Vespignani et son fils. Autour du Pape se trouvent les cardinaux de la commission pour la restauration de Saint-Jean de Latran. On voit près du trône S. G. Mgr Tizzani, patriarche d'Antioche et doyen du chapitre de Latran, Mgr Theodoli, Mgr Di Marzo et Mgr Macchi. Les deux neveux du Pape sont représentés l'un dans son costume de camérier de cape et d'épée et l'autre dans le grand uniforme de garde noble. Le reste des parois de l'abside est convert de marbres les plus précieux qui réflètent et brillent. Le plafond est tout en relief. Au milieu les armes de Léon XIII se détachent, entourées des emblèmes eucharistiques et pontificaux. On a harmonisé ce plafond avec celui de la nef clémentine que l'on a dû refaire à neuf. Les dorures éclatent et se lient très bien avec le reste du monument. Le pavé de marbre renferme un médaillon immense à marbres variés représentant les armes du Souverain-Pontife. On a de plus construit autour de l'abside un portique dans le genre de celui qui entourait le monument de Nicolas IV. Ce portique est destiné à renfermer les anciens monuments et inscriptions du Latran. Il est relié à une galerie qui conduit au baptistère. La charpente de l'abside est toute en fer ; les grandes travées de la voûte ont plus de 22 mètres de longueur et sont disposées très habilement. Toute cette armature de fer a été vraiment exécutée avec art.

Je n'ai pu vous donner qu'une faible idée de d'ensemble du nouveau monument dû à la munificence de Léon XIII. Il faudrait maintenant décrire sa splendeur et son effet. L'or et les marbres qui s'y harmonisent avec les mille couleurs des mosaïques et des fresques, la majesté de cette grande abside qui forme comme une seconde église, tout cela ne peut se dire. Il faut le voir et l'admirer. Léon XIII s'est élevé un monument qui redira aux siècles futurs que les Papes, même lorsqu'ils sont dépouillés de leurs biens, savent ordonner des chefs-d'œuvre dignes de Rome et de la première basilique du monde. Protecteur des arts et des sciences, Léon XIII a sagement résolu le grand problème des architectes et des archéologues au sujet de l'abside. Il a conservé les monuments anciens et surtout les mosaïques qu'il a fait replacer dans l'abside nouvelle ; il les a ainsi sauvés doublement. L'inauguration du monument s'est faite le jour de l'Assension. Le cardinal archiprêtre de la basilique latérane, par privilège spécial a célébré pontificalement à l'autel papal, c'est-à-dire sur l'autel même où célébra saint Pierre. Six cardinaux assistaient au chœur ainsi que 16 évêques et plus de 50 prélats et chanoines des grandes basiliques de Rome. Le spectacle était d'une splendeur inaccoutumée. Les fidèles se pressaient dans la nef et admiraient la belle abside qui pour la première fois a entendu retentir sous sa voûte les chants sacrés. Les chœurs ont éclaté puissamment, surtout au *Gloria* nouvellement composé par le maître de chapelle de la Basilique. C'était l'hymne d'admiration et de louanges en l'honneur du monument nouveau. Un seul regret que nous avons entendu exprimer, c'était de voir le trône pontifical vide du Pontife. Le peuple aurait voulu voir à cette cérémonie le Pape qui a élevé le monument et l'acclamer joyeusement d'avoir doté Rome d'une œuvre d'art nouvelle. Mais depuis que l'Italie révolutionnaire s'est emparée de Rome, le Pape ne peut plus venir dans sa cathédrale, il ne peut voir l'œuvre due à sa munificence et à sa sagesse. Puissions-nous bientôt voir le Pontife libre sortir du Vatican et parcourir les voies de la Ville éternelle, prendre possession de son église et s'asseoir sur son trône au milieu des acclamations de Rome et de l'univers catholique entier ! Alors la sainte et vénérable basilique reprendra tout l'éclat de sa splendeur. La cathédrale de Rome, l'église primatiale du monde ne sera plus veuve de son pontife, qui seul peut ériger son trône dans cette enceinte et offrir les saints mystères sur l'autel du prince des apôtres.

V.

Correspondance romaine

—

Rome, 9 juin.

Le cardinal Monescillo y Vico archevêque de Valence ; le cardinal Gangebauer, archevêque de Vienne, et le cardinal Neto, patriarche de Lisbonne, sont arrivés à Rome cette semaine et ont déjà été reçus en audience particulière par Notre Saint-Père le Pape. Leurs Eminences sont venues pour recevoir le chapeau dans le consistoire public de jeudi prochain 10 courant, en même temps que les deux nouveaux cardinaux romains, Theodoli et Mazzella, qui seront créés dans le consistoire de demain. S. Em. le cardinal patriarche de Lisbonne a été chargé de remettre au Saint-Père une lettre autographe du roi dom Luis, dans laquelle Sa Majesté Très Fidèle exprime au Souverain-Pontife sa reconnaissance et celle de son peuple pour la conclusion du Concordat et les faveurs accordées au Portugal.

Notre Saint-Père le Pape a reçu pendant ces derniers jours, en audience particulière et distincte, NN. SS. l'archevêque de Sorrente, les évêques de Tortosa, Orihuela, Jaen, Ivrée, Reggio d'Emilie, Borgo San Donnino, Pignerol, Casal, Iesi, Natchitoches et l'abbé des Méchitarites de Vienne qut porte le titre d'évêque de Selimbria.

Plusieurs prêtres et fidèles du diocèse de Tortosa en Espagne, venus à Rome avec leur évêque, ont eu le bonheur d'assister, mercredi matin, à la messe de Notre Saint-Père le Pape, dans sa chapelle privée.

Le Souverain-Pontife vient de nommer évêques assistants au trône pontifical LL. GG. Mgr Jacobini, archevêque titulaire de Tyr et secrétaire de la Propagande ; Mgr de Neckere, archevêque de Mélythène, chanoine de Saint-Jean de Latran ; Mgr Caraccido de Castagneta, évêque titulaire de Calidonie ; Mgr Flavien Simoneschi, titulaire d'Hélénopolis, et Mgr Elie Bianchi, évêque titulaire de Tanes. Sa Sainteté a daigné nommer en outre prélat domestique Mgr Pucciarelli, chanoine de Saint-Jean de Latran.

Deux fidèles serviteurs du Saint-Siège, Mgr Pettinari et le marquis Lopri, sont morts ces jours-ci, et leur perte a été très sensible au cœur du Souverain Pontife. Mgr Pettinari, ancien archevêque d'Urbin, était secrétaire de la congrégation des Evêques et Réguliers. On parlait beaucoup de sa prochaine élévation au cardinalat quand il a été enlevé subitement. On croit qu'il sera remplacé par Mgr Sepiacci. Le marquis Lepri avait d'abord été garde-noble ; il passa ensuite dans l'armée active pontificale, en 1857, comme officier d'ordonnance du général Lamoricière. En 1857 et 1870, il était colonel des dragons pontificaux. Après 1870, il fut nommé général de la garde palatine. Depuis deux ans, il avait dû renoncer à cette charge, par suite d'une maladie de cœur qui l'a enlevé à l'âge de cinquante ans. M. le marquis Lepri se fit toujours remarquer par ses qualités militaires, son dévouement au Saint-Siège, sa profonde piété et sa parfaite distinction.

Je vous ai déjà parlé des magnifiques cérémonies qui ont eu lieu à Saint-Jean de Latran pour l'inauguration de la nouvelle abside ; mais j'ai oublié de vous dire que les chapitres de Saint-Pierre et de Sainte-Marie-Majeure y étaient chacun représentés par leurs cardinaux archiprêtres avec leurs vicaires, et huit chanoines et bénéficiers. La messe solennelle a été, par privilège spécial, célébrée à l'autel papal, par S. Em. le cardinal Monaco-Lavalette, archiprêtre de la basilique, et dans les bancs du chœur on remarquait, d'un

côté, en *cappa magna*, Leurs Eminences les cardinaux Howard, Hohenlohe et Jacobini ; venaient ensuite seize évêques. De l'autre, côté se trouvaient les chanoines, prélats envoyés en députation par les chapitres des grandes basiliques. La seconde rangée était occupée par les bénéficiers et la troisième par les élèves du séminaire romain. Le cardinal Pecci assistait à cette imposante cérémonie dans une des petites tribunes à côté de l'orgue. On remarquait dans une autre S. Exc. M. le comte de Béhaine, ambassateur de France près le Saint-Siège.

Une intéressante cérémonie présidée par S. Em. le cardinal Parocchi, a eu lieu lundi dernier à la villa Patrizi, hors de la porte *Pie*, pour la pose de la première pierre du couvent des dames de l'Adoration perpétuelle et de l'Eglise du Corpus Domini, qui a été placée sous le patronage de Notra-Dame du Bon-Conseil. L'œuvre des Tabernacles, établie à Rome depuis une dizaine d'années, ayant pris un grand développement, l'église et l'installation des bonnes sœurs au Villino Strozzi étaient devenues trop petites. On avait d'abord songé à bâtir une église dans le jardin du Villino, mais on dut renoncer à ce projet à cause de l'exiguité du sol et du voisinage du théâtre Costanzi. Les bonnes sœurs étaient fort perplexes, quand le Ciel leur envoya un riche catholique belge qui offrit de leur bâtir une belle église dans un quartier de Rome où il n'y en eût pas encore. On a donc choisi un emplacement dans la villa Patrizi, du côté de Sainte-Agnès, et on y bâtit un couvent et une église, dont la façade sera sur la voie Nomentane, à deux cents mètres environ de la porte Pie.

La nouvelle église, qui sera en style gothique du treizième siècle, a été dessinée par l'architecte belge, M. Verhaegen. La direction qes travaux a été confiée à un jeune architecte français, M. Vilalu. Dans l'assistance on remarquait plusieurs dames de l'aristocratie romaine, un grand nombre de prélats et les élèves du séminaire belge. Les traveaux de fondation de la nouvelle église et du couvent ont amené la découverte du sol de l'ancienne voie Nomentane avec son pavé de larges dalles parfaitement unies et conservées—les découvertes archéologiques sont du reste à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'on a découvert dans les catacombes de Saint-Sébastien quinze cases intactes avec les marques distinctives des martyrs, c'est-à-dire la palme et l'ampoule de sang. Sur quelques-unes on lit même le nom des martyrs. En creusant les fondements de la nouvelle sacristie de l'église d'*Ara-Cœli*, sur le côté oriental de l'abside, on a retrouvé d'anciennes constructions qui paraissent remonter au troisième siècle et une belle mosaïque.

Au carrefour formé par la via du Statuto et la rue Merulana, entre Sainte-Marie-Majeure et Saint Jean de Latran, on a remis au jour des tombeaux qui remontent à une très haute antiquité, et dans quelques-uns d'entre eux on a retrouvé de petits ossements d'enfants et plusieurs poteries de forme bizarre. A la villa Casali, sur le mont Célius, où l'on construit le nouvel hôpital militaire, on a découvert un grand nombre d'objets provenant des antiques villas qui s'élevaient autrefois sur cet emplacement. Nous signalons entre autre choses un buste de jeune femme, ayant une coiffure très originale, rappelant celle qui était portée par Plautilia Augusta comme il résulte de plusieurs médailles ; un autre buste de femme, œuvre imparfaite du deuxième ou troisième siècle ; un petit groupe représentant le supplice de Marsyas, œuvre de grande valeur.

A Porte, en creusant une tranchée pour conduire l'eau Pia-Marcia à Fiumicina, on a trouvé une colonne de 6 mètres, sur laquelle est gravée une très importante inscription qui nous apprend de quelle manière les anciens romains faisaient leurs opérations commerciales. Sur l'emplacement où doit s'élever le palais de la Banque entre la rue Nationale et le collège irlandais, au-dessous des jardins Aldobrandini, on a trouvé une superbe statue d'Antinoüs.

Enfin, M. Falchi, inspecteur des fouilles, qui retrouva, il y a plusieurs années, à Colonna, près de Groseto et Livourne, la plus célèbre des lucomonies étrusques, l'antique *Vétulonia*, en vain recherchée depuis longfemps par les plus illustres archéologues, vient de découvrir un sépulcre d'une richesse inouïe. Il contenait environ 40 vases de terre cuite des formes les plus variées et d'une beauté extraordinaire ; quelques-uns ont des bas-reliefs archaïques superbes ; un seul porte une longue inscription en caractères étrusques ; on y a, en outre, trouvé 20 grands vases d'une belle et riche ornementation ; cinq vases d'argent, dont un finement ciselé ; quelques objets or, puis un nombre d'armes de bronze et de fer, un écu complètement ornementé et décoré, un casque et un grand nombre d'autres objets, entre autres les roues d'un char, des mors et des harnais de cheval, divers autres ustensiles de verre, d'ambre et d'ivoire.

L'église des Saints-Vincent et Anastase à la Regola, située sur les bords du Tibre, vient d'être expropriée et sera bientôt démolie pour faire place à un quai. Cette église avait été confiée depuis 1515 à la confrérie des cuisiniers et pâtissiers, qui avait été tout d'abord fondée dans l'église de Saint-Louis des Français sous le titre de l'Annonciade.

Mercredi dernier, à l'occasion du quatrième anniversaire de la mort de Garibaldi, deux cents individus environ se sont rendus au Capitole musique en tête, pour déposer une couronne sur le buste du condotière. Au retour, la police a arrêté deux de ces individus qui avaient crie : Vive la Commune ! Vive la révolution sociale !

Hier a eu lieu dans l'église de Sainte-Marie des Anges le mariage de M. le duc Torlonia, pro-syndic de Rome, avec la jeune princesse Monroy de Belmonte. Les témoins étaient les princes Lanza di Trabia, de Formosa, Chigi et Doria-Pamphili. Toute l'aristocratie romaine assistait à la cérémonie. La jeune épouse a reçu une quantité innombrable de riches cadeaux. La bénédiction nuptiale a été donnée par S. G., Mgr Lenti, vice-gérant. Sur la demande expresse de la mariée, la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du très Saint-Sacrement. Au sortir de l'église, les époux se sont rendus à la basilique de Saint-Pierre, pour y vénérer, suivant la coutume de la noblesse romaine, la tombe des saints Apôtres. A cette occasion, le duc Torlania et le prince de Belmonte ont fait distribuer 6,000 francs aux aux pauvres et aux pieuses institutions de charité de la Ville éternelle, ce qui est fort bien. Pourquoi faut-il, d'autre part, que le duc Torlania par par ambition, ait donné tant de gages à la Révolution !

Le choléra vient de faire son apparition à Florence, où l'on déclare cinq cas et trois décès. A Venise, où il commençait à faire de gros ravages, la population se porte en foule dans l'église de Notre-Dame du Salut, pour implorer de Dieu la cessation du fléau. Hier, le syndic, la junte et beaucoup de conseillers municipaux se sont aussi rendus en corps dans cette même église. Le cardinal patriarche a pontifié au milieu d'un concours extraordinaire de fidèles. Cet acte officiel de piété des autorités communales a produit la meilleure impression. On signale une diminution du fléau.

L'Italie libérale célèbre aujourd'hui la fête du Statut ou de la Constitution. Il y aura ce soir la girandola ou le feu d'artifice au château Saint-Ange. A cette même occasion, le roi Humbert a passé ce matin la revue des troupes de la garnison sur l'esplanade du Macao. Il avait à sa droite le jeune prince de Naples, qui avait lui-même à son côté le général Ricoti, ministre de la guerre, et à sa gauchs M. le baron de Kendell, ambassadeur d'Allemagne, en uniforme de colonel de cuirassiers blancs. Le roi était suivi d'un nombreux et brillant état-major, où l'on remarquait tous les ettachés militaires étrangers. Après le défilé, qui a eu lieu sur la place de l'Indépendance, les troupes ont formé la haie jusqu'au palais du Quirinal. Sur la place, deux ou trois cents braillards ont poussé des vivats et après plus d'une demie-heure d'attente, ont eu la satisfaction de voir le roi, la reine et le jeune prince apparaître au balcon du palais pontifical... j'allais dire pour leur donner leur bénédiction patriotibue.

A onze heures plusieurs sociétés se sont rendues au Capitole pour couronner les bustes de Victor-Emmanuel, Garibaldi, Mazzini et Cavour et assister à la découverte d'une inscription qui rappelle la proclamation de Rome capitale, il y a vingt-cinq ans. M. Cairoli a prononcé un grand discours.

FRANCE

Paris, 15 juin.

M. Goblet est bon prince. A la suite de la réponse de S. E. le cardinal Deprez, il a bien voulu laisser savoir qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que le Congrès eucharistique de Toulouse eût lieu, puisque ce Congrès n'est pas un concile. Voilà qui est bien. Mais où faut-il que nous en soyons pour que ce petit avocat hargneux et méchant se permette ainsi de lancer publiquement des ukases contre les catholiques sans soulever dans tout le pays une tempête de sifflets ! Hélas ! en France, les gens de bien ne savent plus s'indigner, Tandis qu'indifférente ou frivole, une partie de nos catholiques songe à jouir des plaisirs de la vie telle que la comprennent et la racontent les moralistes du *Figaro*, l'autre partie, sans chef hardi, sans mot d'ordre décisif, assiste dans une douleur et une inaction mornes à l'effondrement de la patrie. Et les maîtres de la République se disent évidemment qu'ils peuvent tout oser. A l'heure même où les journaux publiaient l'ukase de M. Goblet, ce personnage se pavanait dans la bonne ville de Nantes aux côtés de M. le ministre de la guerre, au milieu d'un grand concours de gymnastes et d'orphéonistes, réunis dans la grande ville de l'Ouest. Appelé à Nantes pour raisons de famille, j'ai été le témoin de la mascarade organisée en l'honneur des ministres Et en assistant au déploiement des pompes officielles qui faisaient ressortir la rareté des lampions et des drapeaux dans les rues de la ville, je me disais que M. Goblet et ses compères devaient avoir une haute idée de la patience et de la résignation de nos populations chrétiennes, pour oser ainsi promener au milieu d'elles leur pompe insolente et leurs offensantes mascarades. Du reste, c'était le général Boulanger qui, plutôt que M. Goblet, était à Nantes l'objet de l'attention publique. On a connu à Nantes M. Boulanger moins républicain et moins répugnant qu'aujourd'hui. C'est à Nantes qu'il s'est marié dans une famille très royaliste et très catholique, car alors lui-même faisait parade de sentiments très monarchiques. Par un reste de ses vieilles habitudes, sans doute, M. Boulanger était deacendu à l'hôtel de Bretagne, l'hôtel royaliste de la ville. Mais je peux vous assurer que la chose n'a changé en rien " les vieilles habitudes " de l'hôtel, et sans les aubades des orphéons et les exploits des gymnastes devant les fenêtres de la vieille maison, on ne se serait jamais douté que l'hôtel contînt un grand homme de la République. Pas le plus petit drapeau, pas le plus petit lampion. M. Boulanger a dû être sensible à ce manque d'enthousiasme. Les badauds et les curieux qui ont vers le soir encombré les rues et les alentours du Jardin des Plantes, où se tirait un feu d'artifice, ont dû très mal consoler nos ministres de la rareté des républicains nantais et de la discrétion des fenêtres et des maisons " non officielles. "

Le Sénat vient de nommer la commission chargée d'étudier le projet d'expulsion qui lui a été apporté hier de la Chambre des députés.

Le début n'est pas brillant pour le gouvernement. Sur les neuf membres élus par les bureaux, trois seulement sont favorables au projet que les six autres repoussent absolument. Mais ce résultat ne peut nullement être interprété comme un symptôme fidèle des dispositions du Sénat. Au contraire, si j'en crois les renseignements les plus autorisés des cercles politiques, le gouvernement serait assuré d'obtenir pour son projet une bonne petite majorité. Le contraire serait d'ailleurs étonnant. Les PP conscrit du Luxembourg nous ont prouvé jusqu'ici que leur docilité envers les ministres et leur frayeur de la Chambre basse,ne connaissaient pas de limites.

La mort du roi de Bavière, en raison des douloureuses circonstances où elle s'est produite, cause ici une certaine émotion. Dès hier on la criait sur les boulevards. Les commentaires, bien entendu, varient selon les journaux. Le *Cri du Peuple* donne une note vraiment originale. Il insinue que ce sont les cléricaux qui ont dû faire assassiner le roi Louis II. Le journal *watrineur* prête aisément parmi ses tendances à l'assassinat.

N.

Les fêtes du cardinalat

Le comité des chemins s'est réuni lundi soir. Etaient présents : MM. les échevins et conseillers Chouinard, Barbeau, McGreevey et Demers. M. le conseiller Peachy présidait. Son Honneur le maire était aussi présent. Il a été décidé que les rues par lesquelles passera la procsession qui aura lieu avant l'intrônisation. seront réparées par les ouvriers de la corporation. Deux ou trois arches seront aussi érigées aux frais de la ville.

M. le maire a annoncé que les différentes compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur avaient décidé de réduire les prix de passage à l'occasion des fêtes.

La compagnie de lumière électrique a annonce qu'elle illuminerait toute la grève entre Québec et les chutes Montmorency. Elle se servira de lampes incandescentes. La compagnie placera aussi plusieurs lumières sur la basilique.

La corporation illuminera tous édifices qui sont sa propriété.

Il y aura d'ici à trois ou quatre jours réunion des citoyens qui habitent les maisons sises sur les rues par lesquelles la procession passera. Il s'agit de s'entendre sur la manière dont les rues devront être décorées.

Dans l'après midi du 21 juillet il y aura un banquet de 500 couverts. Ce banquet aura lieu à quatre heures et sera servi par M. Russell de l'hôtel St-Louis.

Elections anglaises

DIX PARNELLISTES ÉLUS SANS OPPOSITION

LES CONSERVATEURS CONTINUENT A TRIOMPHER

DÉROUTE DES GLADSTONIENS

Les derniers bulletins

Londres, 7.—Le *Pall Mall Gazette* (libéral) faisant des commentaires dans une édition de bonne heure cette après-midi, sur les rapports des élections, dit : " La défaite du parti libéral dégénère maintenant en déroute ; la défaite d'hier prend les proportions d'une catastrophe."

Voici les derniers états reçus du nombre des candidats élus :

Conservateurs	231
Unionistes	47
Gladstoniens	115
Parnellistes	55

Le dernier espoir des gladstoniens, le vote dans les comtés, leur a fait défaut. Les comtés anglais votent unionistes. Ceux de Somerset, Warwick, Harford. Derby et Shropshire, étant des centres agricoles, ont élu des conservateurs.

L'Ecosse contenue à être glastonienne.

Le vote dans plusieurs divisions n'a pas encore été pris, mais il est impossible pour le gouvernement de racheter ses pertes actuelles.

Les unionistes concèdent qu'ils auront eux et les conservateurs réunis, 370 contre 300.

Les conservateurs sont certains qu'avec une phalange compacte de 300 lord Salisbury formera un ministère purement conservateur.

M. McArtney, conservateur, a été élu à Antrim, la mise en nomination du candidat parnelliste ayant été déclarée irrégulière.

Les tories ont gagné Westhand-nord et sud, Accrington et Lancashire-sud. Chaque heure de poll augmente la majorité des conservateurs.

A une heure ce matin, les unionistes avaient un gain de 29.

M. Crawford, qui a été impliqué dans le scandale Dilke, a été élu à Lanarkshire.

Sir E. J. Reed, gladstonien, a été élu par 300 voix de majorité. La lutte a été chaude, et M. Brand, unioniste, son adversaire, a su lui faire gagner son élection.

Les derniers bulletins donnent les totaux suivants :

Conservateurs	240
Unionistes	47
Libéraux	119
Parnellistes	55

Une séance du cabinet sera tenue mardi prochain pour décider de la ligne de conduite à suivre en vue du résultat des élections.

Dublin, 7.—Jusqu'à tard ce soir. de nombreuses bandes de personnes musique en tête et drapeaux, parcourent les rues, on acclame Parnell et on a fait une démonstration à la résidence de Sexton qui vient d'être élu.

Nouvelles complications en Orient

Probabilité d'une guerre entre la Russie et l'Autriche

Londres, 7.—Des dépêches privées disent que la perspective est sombre en Orient.

Le fait qu'on masse des troupes en Bessarabie cause beaucoup d'anxiété.

Le *Daily Chronicle*, qui tient un correspondant à Constantinople, dit qu'une guerre entre la Russie et l'Autriche ne se fera pas longtemps attendre.

Le gouvernement russe presse la Porte de payer l'indemnité due à la Russie.

Une dépêche adressée de Salonique au *News* dit que les agents russes parcourent la Macédoine.

Les journaux russes insistent pour que la Russie intervienne en Bulgarie à moins que le prince Alexandre ne soit déposé par ses propres sujets.

Constantinople, 7—La Porte, vu les dernières complications survenues en Bulgarie, a cessé de licencier ses troupes.

Le choléra en Italie

136 DÉCÈS HIER

Rome, 7—Les bulletins, à propos du choléra, donnent pour aujourd'hui.

Venise	2	nouveaux cas,	1	décès
Brindisi	181	"	71	"
Latran	70	"	26	"
Sanvito	32	"	4	"
Fonta	75	"	34	"
Total	361		136	

Rome, 8—Voici les bulletins aujourd'hui :

Brindisi...	136	nouveaux cas,	40	décès.
Fontana...	40	"	19	"
Latran.....	40	"	21	"
Venis.....	1	"	2	"
Codigero...	7	"	0	"

On rapporte plusieurs cas dans les provinces de Boulogne et Padoue.

Nos Rivières à Saumon

CHRONIQUE DE PÊCHE

III

En 1873, *Harper Brothers*, de New York imprimait, en un volume *in octavo*, illustré, les nombreux écrits sur les lacs à truites et à saumons, que l'auteur Charles Hallock, avait semés, dans les Revues etc., aux Etats-Unis. Cet ardent *sportsman*, pendant nombre d'années, Rédacteur en-chef du journal hebdomadaire " *Forest and Stream* " publication fort répandue aux Etats-Unis et au Canada, avait laissé flotter sa mouche, sur la pluspart des rivières du nord du continent : nul plus que lui; donc, ne semblait autorisé à traiter de pêche *ex cathedrâ*.

M. Hallock, par son FISHING TOURIST, a rendu un service inappréciable aux disciples d'Isaak Walton. Son GUIDE BOOK embrasse : 1. *Long Island*. 2. *The Adirondacks*. 3. *The Alleghanies*. 4. *New-England*. 5. *The Schoodics*. 6. *Nova Scotia*. 7. *Cape Breton*. 8. *New-Brunswick*. 9. *Baie des Chaleurs*. 10. *The Lower St-Lawrence*. 11. *The Saguenay*. 12. *Labrador and New-Faundland*. 13. *Anticosti*. 14. *The Ottawa District*. 15. *The Superior Region*. 16. *The Michigan-Peninsula*. 17. *The " Big" Woods*. 18 *The Pacific Slope*. 19. *Blooming Grove Park*. 20. *Natural and Artificial-Propagation* ; sans compter une étude assez étendue sur la propagation artificielle et naturelle du poisson aux Etats-Unis et chez nous.

Le programme est vaste, n'est-ce pas ! et le Canada, y a sa large part. Tant mieux.

Saumons francs, truites rouges, blanches, grises, Brochets, Bars, Dorés, Poissons Blancs, Achigan, Maskinongés : bref, tout ce qui respire, se meut, fretille dans la plaine liquide trouve place dans son admirable repertoire.

Charles Hallock, l'infatigable secrétaire du club de pêche, *Blooming Park Association*, vous dira dans quel mois, à quelle date, à quelle heure du jour, si c'est pendant un *temps clair ou sombre*, que le poisson devra *mordre* ; quel appas, quelle mouche le tentera ; fixant d'avance et avec précision la mouche à être employée, l'espèce de pirogue, le guide forestier que vous devez choisir, sans omettre les provisions du voyage, l'utilité des aliments conservés en canistres : homard, sardines à l'huile, jambon, poulets, *les spécifiques* contre la morsure des moustiques, jusqu'au *stimulants* de rigueur, thé, café ; prohibant strictement l'usage des *spiritueux*, au camp et préconisant comme boisson, l'onde fraîche de la source voisine, à qui tient à conserver bon bras, bonne jambe, esprit dispos pour lutter avec succès contre *salmo salar*, le vaillant " roi des fleuves," relancé, tout frais, des profondeurs de l'océan.

Charles Hallock, à l'en croire, avait la vocation du pêcheur, peu de temps après être sorti des bras de sa nourrice. Voici comment il nous peint les jours mémorables de sa jeunesse, l'heureux temps où tout chante en dedans de nous. " Il y a maintenant vingt-six ans que je laissai flotter ma première mouche, dans les remous et les rapides, frangés d'arbres du Nouveau Hampshire. De forte taille, alerte, j'étais alors un fier jouvenceau dont le sang lui bouillonnait dans les veines.

J'escomptais d'avance la vigueur de mon âge mûr. En été, ma suprême félicité consistait à coucher en plein air, dans une hutte de branches, construite par moi au haut d'un tertre, au pied duquel serpentait un limpide ruisseau à truite, près de la métairie de mon père : c'est là où s'éveillèrent mes instincts de pêche, ou se firent les rudiments de mon éducation forestière. Avec le temps, j'en vins à connaître au parfait, la tannière de chaque blaireau du canton. Je pouvais identifier à première vue, chaque écureuil, chaque *suisse* du voisinage, le tronc d'arbre renversé où le coq-de-bruyère venait à l'aube, faire l'appel à ses sultanes, le nid de corneille en mai, l'arbre creux en octobre, où une marmotte avait établi sa demeure. En juin, j'écoutais les cailles et les perdrix appelant amoureusement leurs compagnes et je savais où trouver les jeunes après l'écloision. J'avais toutes espèces de favoris : des écureuils *apprivoisés*, des corneilles, des éperviers, des hiboux dociles à ma voix, des blaireaux, pour familiers. La basse-cour comptaient pour moi bien des groupes amis. Je faisais le trajet des pâturages, perché sur le dos des bêtes de ferme. Je m'étais un jour hasardé à conduire à la fois en laisse quatre poulains indomptés. J'avais fait sauter du pont, dans la rivière, ma monture, un ânon que nous avions, au grand risque de me rompre l'épine dorsale. J'avais dressé une génisse, à me permettre de lui appuyer sur les rudiments de ses jeunes cornes, mon fusil, pour viser plus sûrement. Quant à la pêche, j'en raffolais.

Il y avait au fonds des solitudes forestières, de grands lacs, ayant à leur décharge des moulins et des écluses où fourmillait le brochet. Il y avait aussi, ô bonheur suprême, de limpides cours d'eau, s'élançant allègrement de la cime des monts ; leur agitation, leurs ondes écumeuses semblaient nous communiquer une existence nouvelle, une exubérance de vie. "

Ne soyons pas surpris si pour cet *enfant terrible*, il fallait un champ convenable à son activité dévorante et qu'il l'ait trouvée, dans les scènes émouvantes de la pêche.

IV

" La pêche à la ligne retrace à l'enfant, ses jeux ; à l'âge mur, ses loisirs ; à la vieillesse, ses distractions ; au cœur sensible, le ruisseau voisin du toit paternel ; au voyageur, le repos occupé des peuplades dont il a envié la douce quiétude ; au philosophe, l'origine de l'art. "

THE PLEASURES OF ANGLING : *By* GEORGE DAWSON, *Sheldon and Co. New-York*, 1876. Voilà un charmant volume, artistement illustré, que l'historiographe d'une fameuse partie de pêche, sur la rivière Cascapédia, M. George Dawson, d'Albany, livrait à la publicité, il y a maintenant dix années. M. Dawson décrit d'abord les rudiments de l'art, la pêche au ver etc., selon lui, la partie prosaïque de son sujet ; puis, il nous sert un plat à sa façon : de l'ambroisie,—le côté poétique de cet amusement incomparable.

La pêche a plus d'un aspect riant, ne l'oublions pas.

Voici, un de ses délicieux *chromos* de la pêche comme il l'entend : " Ce serait errer du tout au tout, dit-il, que de croire que la pêche ne consiste qu'à prendre des poissons. Capturer les habitants des fleuves et des rivières, c'est bien là le fonds de l'art ; mais l'âme, l'esprit de cette récréation gît ailleurs. La voix retentissante des ruisseaux, la mélodie printanière des oiseaux, les corolles épanouies des fleurs des bois qui tapissent la vallée en tous sens ou qui festonnent les flancs ensoleillés des côteaux, le rocher couvert de mousse et de lichens, les rayons et les ombres du jour, se fondant, se jouant en contrastes sur la cime des monts, l'atmosphère fortifiant qui obsède le pêcheur, l'odeur suave des touffes de pins, de pruche, d'épinette, de cèdres, plus doux à ses sens que le parfum artificiel des boudoirs fashionables, le nimbe humide qui se dégage de la cascade, la gracieuse courbe du ruisseau qui serpente en murmurant, le rapide aux blanches écumes, les profondeurs diaphanes du remou ombragé à la mi-été, recherchées par le saumon argentin et la truite diaprée, l'appétit restauré, la douce quiétude partagée par le pêcheur sur son séant de sapin au parfum pénétrant, illuminé à travers les soudures de sa tente ou l'écorce de sa hutte, des rayons du soleil ou de la douce clarté de l'astre des nuits, l'hymne national du merle, la vigueur, l'élasticité que le grand air des montagnes infiltre, aux poumons, le pétillement du feu improvisé au camp dès l'aurore, en un mot la santé, la vie nouvelle, dont jouit le pêcheur, assailli des agréables souvenirs et des scènes récréatives de ses pêches d'autrefois sur les lacs et les rivières : voilà selon moi l'âme et l'esprit de ce noble amusement. "

Pour un amant de la nature, pour un pêcheur émérite comme M. Dawson, l'existence dût être bien douce, bien remplie, aux bassins de la grande Cascapédia, entouré qu'il était pendant cette première et mémorable excursion, d'esprits d'élite et de sympathiques compagnons de voyage. L'appel du matin réunissait au même camp, l'éminent président de notre Cour Suprême, le juge-en-chef Ritchie le savant juge-en chef dela cour Supérieure du Massachusett, le juge Gray, l'ami de Parkman, profond jurisconsulte, homme d'un physique imposant, doué de qualités sociales qui l'ont rendu l'idole d'un nombreux cercle d'amis, comme M. Dawson, se plait à le répéter, du Colonel D. Archie Pell, de Staten Island, le barde de l'expédition, de M. R. G. Dunn, banquier, de New York, et enfin du genéral Arthur appelé plus tard à remplir les fonctions de Président, aux Etat-Unis.

Ces hommes de science, d'étude ou d'affaires s'étaient tous donné rendez-vous sur les rives " doux fleurantes " de la Cascapedia, dont ils avaient loué cette année là les priviléges de pêche. Ce n'est là qu'une faible partie des hommes distingués, des fonctionnaires d'état qui sont allés passer leurs vacances à cet Elysée des pêcheurs : nos Vice-Rois, Sir Edmund Walker Head, les lords Dufferin, Lorne, Lansdowne n'ont pas tardé à en découvrir le charme.

Tout récemment, Son Ecellence, le

marquis de Lansdowne expédiait en présent à Son Eminence le Cardinal, un superbe saumon capturé dans l'anse de la Cascapédia.

Le trajet de Québec aux estuaires à saumon, de la Baie des Chaleurs, se fait avec une célérité et une somme de jouissances qui ne laisse rien à désirer : d'abord de Lévis à Dalhousie par les chars Pullman de l'*Intercolonial*, de Dalhousie à Caspebiac, New Richmond, Gaspé etc, dans le beau grand vapeur L'AMIRAL, commandé par l'excellent capitaine Dugal, avec qui l'on part et l'on arrive à point.

Si la pêche au saumon et à la truite au Canada est la source pour les amateurs, d'inénarrables jouissances, pour l'économiste, elle a son côté utilitaire : nos estuaires à saumons dépassent le chiffre, de 60 et nos lacs et rivières à truites surtout depuis l'ouverture de la nouvelle voie ferrée qui mène vers le lac Saint-Jean se comptent par centaines. Rien de tel chez nos opulents voisins, aux Etats-Unis ; une bienfaisante Providence semble nous avoir presque assuré ce monopole : à nous de le faire fructifier. Protégeons et faisons connaître au loin, nos rivières à saumons : sources si précieuse de revenu pour le domaine public.

En 1863, nous indiquions aux amateurs de pêche. dans le petit traité *Pêcheries du Canada*, nos estuaires à saumons comme suit :

L'Esquimau.—Rivière qui anciennement fournissait par saison 52,000 saumons.

Corkewetpseche :—Voisine de la précédente,—Bonne provision de saumons.

Ste. Augustine :—également poissonneuse.

La Baie au Mouton :—Bonne station pour le saumon.

La Petite Meccatina :—Bel estuaire à saumon.

Netagami :—Cours d'eau profond et cascades : truites en abondance. Ce saumon remonte jusqu'aux chutes.

Napetiteépe :—Se décharge dans une baie spacieuse. Le saumon y abonde.

Etamami :—Célèbre pour ces saumons.

Coacoacho :—Débouche dans un beau bassin. Bonne pour le saumon.

La Romaine :—Rivière large, mais peu profonde. Remplie de truites argentées d'une saveur exquise.

Musquarro :—Rivière rapide, escarpée. Bonne pour la mouche ou le rets.

Kegashka :—Le saumon abonde dans la baie : les rapides lui barrent le passage.

Grand Natashquan :—Rivière en renom, remplie de saumons de la plus belle espèce.

Agwanish :—Borne Nord-Est de la seigneurie de Mingan. Rivière grande et poissonneuse.

Pashashieboo :—De grandeur moyenne : assez poissonneuse.

Mingan.—Bonne pour le rets et la mouche : les bassins contiennent toujours de gros saumons.

Le Manitou.—Affluent de la rivière Mingan, aussi connu et aussi poissonneux.

Le *Saint-Jean.*—Grand cours d'eau, excellent pour le saumon.

Le *Ruisseau à la Pie.*—Petite rivière rapide, assez bien fournie de saumons.

Le *Saw Bill*—Assez étendu : on y tend des rets.

Le *Manitou.*—Une chute perpendiculaire en obstrue l'entrée : la truite et le saumon se rendent à son embouchure.

La rivière *Moisie.*—En renom, à cause de ses gros saumons : bonne pour la pêche à la mouche et au rets.

La sainte Marguerite (en bas).—Fourmille de saumons et de truites.

La *Pentecoste.*—Ruisseau rapide et profond : son embouchure est garnie de rets stationnaires.

La *Baie de la Trinité.*—Station favorite pour ceux qui pêchent à la mouche ou au rets.

Le *Godbout.*—Rivière dont la renommée est étendue au loin. La pêche au rets dans cette rivière est très rémunérative.

La rivière *Anglaise.*—Se dé décharge dans une baie profonde : le saumon et la truite y abondent.

Le *Barsimis.*—Vaste rivière avec de chmbreux affluents. Le paysage est onarmant ; remplie de grosses truites. Elles ne sautent à la mouche que sur les affluents.

Le *Nipimewecawnan.*—Tributaire de la Bersimis : ruisseau féérique avec des cascades. Paradis terrestre pour ceux qui pêchent à la mouche.

La *Jérémie* :—On y prend des petites truites ; poste pour les pelleteries.

Les rivières *Colombier*, aux *Pleuviers*, *Blanche*—sont bonnes pour le saumon.

La rivière *Laval* :—Cours d'eau pittoresque, entrecoupé de petits rapides et de bassins étroits et profonds.

Le *Portneuf* :—On y pêche avec agrément, la truite à la mouche jusqu'à la première chute. Le saumon remonte plus haut ; on tend aussi des rets où la marée se fait sentir.

Le *Sault au Cochon* :—Des chutes trop élevés empêchent le saumon de remonter : rempli de truites.

Le *Grand Escoumain* :—Célèbre par le passé pour son saumon. L'écluse du moulin contient une passe artificielle. La Baie est remplie de saumons que l'on prend dans les rets.

Les *Grandes Bergeronnes* :—assez bonnes pour le saumon et la truite. Ces deux rivières ne sont qu'à quelques milles du Saguenay et de Tadoussac.

Rivières qui débouchent dans le Saguenay

Ste-Marguerite (en haut).—Principal affluent du Saguenay. Truites et saumons en abondance. On y emploi la mouche et le rets.

Petit Saguenay :—Rivière assez considérable : on y pêche avec la ligne ou avec le rets.

St-Jean (en haut) Ditto.

Rivières qui se déchargent dans le Saint-Laurent

La *Rivière noire* ou *aux saumons* :—anciennement poissonneuse.

La rivière *Murray* :—arrose une magnifique vallée. On y prend du saumon.

La rivière *du Gouffre* :—fort détériorée.

La rivière *Sainte-Anne* :—Jolie rivière : depuis quelque temps on pêche du saumon plus bas que la chûte.

La rivière *Montmorenci* :—Elle a une cataracte à son embouchure ; elle fournit, en remontant vers sa source beaucoup de truites.

La rivière *Jacques-Cartier* :—Station celèbre pour la pêche au saumon.

Côte du sud

La *Rivière du Sud* :—Montmagny : Elle promet de se repeupler de saumon.

La *Rivière-Ouelle* :—Bien fournie de saumons : l'écluse est en décadence (1863),

La *Rivière Grand Metis* :—Grande Rivière avec écluse.

La *Rivière Matane* :—Belle rivière au saumon.

La *Rivière Ste-Anne* :—Anciennement fort poissonneuse :

La *Rivière Mont Louis* :—Cours d'eau important : mieux apprécié récemment pour sa truite de mer que pour son saumon.

La *Rivière Magdeleine* :—Limpide—bonne pour le saumon.

La *Rivière Dartmauth* :—Grande rivière qui débouche dans le bassin de Gaspé le saumon y fourmille.

La *rivière York* :—Ditto Ditto.

La *rivière St-Jean* (du sud) Ditto.

La *Grande Rivière* :—Remplie de saumons : elle fait tourner un moulin.

La rivière *Grand Pabos* :—Station pour le saumon.

Rivières débouchant dans la Baie des Chaleurs

La rivière *Grande Bonaventure* :—Rivière vaste et précieuse plusieurs tributaires : le saumon y abonde.

La rivière *Cascapedia* :—Le grand et le Petit Cascapedia fournissent une quantité de saumons.

La rivière *Nouvelle* :—La Baie est bonne pour la pêche au saumon.

La rivière *Matapedia* :—Assez vaste : fourmille de saumons.

La rivière *Ristigouche* :—Noble cours d'eau avec de magnifiques tributaires, situé au haut de la Baie des Chaleurs le saumon le fréquente par milliers.

La rivière *Matapediac* :—Branche de la Ristigouche : le saumon la remonte près de quarante milles.

La rivière *Mistouche* :—alimente le Ristigouche, rivière au saumon.

La marée remonte dans presque toutes ces rivières.....

Celles sur la rive nord au fleuve coulent à travers de sublimes et pittoresques rochers presque toutes sont alimentées par des lacs."

Nous empruntons au *Morning Chronicle* du 22 juin 1886, la liste de ceux qui sont allés pêcher le saumon cette saison : elle excède en étendue celle des années précédentes : Dudley Olcott et J. M. Lansing, Albany, au *Camp Albany*, sur la Rivière Ristigouche.

J. H. de Mott, Alfred de Cordova, James Welch, Williams Robbins, M. Stard, tous de New-York, au Camp *Reckless*, sur la Ristigouche : tous banquiers et courtiers bien connus dans *Wall street* ; pour la cuisine, ils se sont assurés les services du célèbre Thos. Keane, chef de cuisine du Yatch RECKLES, de Maryland, Virginie.

J. C. McAndrews, Directeur-président de la Banque de Montréal, à New-York. Le refoulis de la glace au printemps dernier, saccagea son cottage, mais le cottage a été depuis restauré. M. McAndrews pêche dans la Ristigouche.

Dean Sage, et C. F. Lawrence, d'Albany, W. P. Clyde et J. Bryan, de New-York, sont au Camp *Harmony*, sur la Ristigouche.

David Law, de Montréal et Allan Gilmour, d'Ottawa, pêchent sur la rivière Godbout : leur place de pêche favorite depuis plus d'un quart de siècle.

Le Capitaine Sweeney, d'Albany et le célèbre comédien, W. J. Florence, de New-York, pêchent sur la Ristigouche.

D. T. Worden et son épouse, J. G. Heckscher ; M. H. Hollister et autres de New-York, passent leurs vacances, à Matapedia, ajoutons-y le général Sir Donald Stewart V. C. et le général Sir John McNeill, A. D. C. de la Reine ; H. Hogan et M. Cuvillier, de Montréal, ainsi que le Colonel Egerton, de New-York, sont campés sur les rives de la rivière Moisie.

R. G. Dun, de New-York, est à New Richmond, Baie des Chaleurs.

L'année dernière, l'ex-président Arthur accompagna M. Dun ; l'ex-président est trop gravement indisposé cette année pour tenter cette excursion.

T. Thorold, M. Bonner et le Capitaine Haines, d'Angleterre pêchent sur la Moisie.

L'hon. J. J. C. Abbott et quelques amis. de Montréal, sont partis pour la pêche à la Pointe-aux-Esquimaux.

S. Waddell et ses amis, de Montréal, pêchent à la rivière Moisie.

James Grant, de Ravenswood ; A L. Barney, C. T. Barney, M. C. Barney, W. B. Williams, de New-York ; G. T. Lyon, d'Oswego ; et le Dr J. H. Ashton, de Dobbs, Ferry, N. Y., membres du club Ste-Marguerite, sont campés à la rivière Ste-Marguerite, C. B.

Ajoutons les membres suivants du Club St-Bernard, descendus à Louiseville, P. Q., pour faire la pêche à la truite dans leurs lacs : Brent Good, de New-York ; le général Henry, de Burlington ; J. F. Henry, de New-York ; Ring Boynton, Morristown ; F. B. Stearnes, G. M. Hard, J. W. Hale, W. Lock, A. W. Allan et C. M. Simpson, tous de New-York ; J. W. Brock et C. Reid, de Montpelier, Vt. et A. W. Higgins, G. R. Boyce, D. M Baxter et S. E. Burnham, de Rutland, Vt.

Un nombre de visiteurs sont allés cette saison aux lacs du *Laurentian Club*, mais l'on n'a pu encore se procurer tous leurs noms. Parmi ces derniers on compte le général Van Sicklen, de Burlington, Vt ; H. Rentoul, L. A. Boyer, de Montréal et autres ; on y compte en ce moment une douzaine de *Sportsmen.*"

Québec, juillet 1886.

J. M. LEMOINE.

MORT DU CARDINAL GUIBERT,

ARCHEVÊQUE DE PARIS

New-York, 8—Une dépêche de Paris mande que le cardinal Guibert est mort hier soir, à l'âge avancé de 88 ans.

GUIBERT (Mgr Joseph-Hippolyte), prélat français, né à Aix (Bouches-du-Rhône, le 13 décembre 1802, entra dans la congrégation des missionnaires oblats de Marie Immaculée de Marseille et y fit de brillantes études théologiques, qu'il alla terminer à Rome.

Après avoir été vicaire-général et supérieur du Séminaire d'Ajaccio, il fut nommé évêque de Viviers par ordonnance royale du 30 juin 1841 et sacré le 11 mars 1842. Promu à l'archevêché de Tours par décret du 4 février 1857, il fut préconisé le 19 mars suivant et, après avoir occupé ce siège archiépiscopal pendant 14 ans, il fut appelé à l'archevêché de Paris, en remplacement de Mgr Darboy, par arrêté de M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, le 19 juillet 1871. Il fut préconisé le 27 octobre suivant, et installé le 26 novembre de la même année. Créé cardinal dans le consistoire du 22 décembre 1873, il est de l'ordre des prêtres, et du titre de Saint-Jean devant la Porte-Latine. Il lui a été donné, par décret du 7 mai 1875, un coadjuteur, avec future succession, Mgr Richard, ancien évêque de Belley.

L'activité de Mgr. Guibert s'est manifesté par son intervention dans un certain nombre de questions d'organisation législative et de budget où les intérêts du clergé étaient engagés, particulièrement dans l'affaire de l'érection de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, comme œuvre d'un vœu national, sanctionné par les pouvoirs publics, puis dans les débats relatifs à l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités libres. En 1869, il a hautement condamné, dans une lettre rendue publique (2 février), la tentative d'un nouveau culte faite par l'ex-père Hyacinthe, dont il déplorait " la triste apostasie. " Mgr Guibert a été promu officier de la Légion d'honneur le 11 août 1859,

Ses publications se composent *d'instructions pastorales* et de *Mandements* dont les principaux ont été réunis dans *la Collection des orateurs sacrés* de l'abbé Migne [2e série, tom XVI] et dont il a été formé en outre un recueil particulier, sous le titre d'*Œvres pastorales* [Viviers, 1842 t. I ; Tours, 1867, t. II, in-8]. Il a été en outre publié à part quelques-unes de ses *Lettres* aux divers représentants des pouvoirs publics sur les questions d'actualité.

L'église de France perd en lui l'une de ses plus vives lumières, l'un de ses piliers nous dirions volontiers l'un de ses maîtres si nous ne savions que dans l'Eglise catholique, il n'y a d'autre maître que le chef infaillible qui préside à ses destinées.

Les lettres si admirables, si touchantes et si éloquentes que Son Eminence a adressées l'an dernier à monsieur le président Grévy au sujet de la profanation de l'église de Sainte-Geneviève, la glorieuse patronne de Paris et de la sécularisation absolue de l'éducation en France

M. MERCIER

JUGÉ PAR SES ALLIÉS

La *Minerve* publie une étude très intéressante sur l'affaire des $5 000 de M. Mercier, et, détail piquant elle désigne comme auteur de cet écrit peu flatteur pour le chef de l'opposition, M. L. P. Pelletier, l'un des écrivains de la *Justice*, et l'allié actuel de ce même M. Mercier.

Nous pourrions reproduire dans nos colonnes un autre écrit non moins remarquable. C'est une lettre que M. G. Amyot, député de Bellechasse aux Communes, nous adressait il y a dix-huit mois, et qu'on peut retrouver dans le COURRIER DU CANADA du 11 novembre 1884.

Dans cette lettre, M. Amyot résumait la fameuse enquête Mercier-Martel, à propos des $5 000 payés à M. Mercier, lors de la contestation de Jacques-Cartier, et ce résumé était un véritable réquisitoire à l'adresse du chef de l'opposition.

M. Amyot terminait sa lettre, longue de deux colonnes, par cette foudroyante énumération :

" Le rideau est tombé, " mais voici ce qui s'est passé, quand il était levé. *Il a été prouvé :*

1. que M. Mercier s'est fait l'instigateur d'une constestation d'élection, comportant demande de déqualification, et qu'il s'est *procuré un pétitionnaire à prix d'argent* ;
2. qu'il a emphatiquement promis qu'il pousserait l'affaire jusqu'au bout ;
3. *Que moyennant* $5.000 *il a déserté cette demande en déqualification et qu'il a trompé son parti sur le mobile de cet abandon ;*
4. qu'il a nié le fait dans la presse et ailleurs, durant des mois ;
5. qu'il a offert à M. Trudel *de lui remettre une partie de l'argent, pour étouffer l'affaire ;*
6. *qu'il a déclaré de son siège, en chambre, que ses frais taxables étaient de plus de* $3,000 *quand ils sont environ de la moitié de cette somme ;*
7. *qu'il a admis, sous serment à l'enquête, avoir reçu les* $5,000, mais qu'il a nié les avoir reçus comme considération de la déqualification ;
8. *que cette dernière déclaration de M. Mercier est contraire au bon sens et aux faits prouvés par ses meilleurs amis ;*

9e que pour toute défense il cherche à perdre de réputation son bras droit, son homme de confiance, celui sur lequel il tirait quand il était " dangereusement embêté. "

Voilà où en était rendu ce pénible drame à la chute du rideau. Le résultat me semble assez *rude pour le parti libéral et son chef.* J'espère y avoir un peu contribué. Dans tous les cas je n'y suis pas allé par quatre chemins. Humble soldat, j'avais à frapper un chef, et avec lui tous ses soldats. Aussi ai-je accumulé sur ma tête bien des haînes. Mais, au moins, j'ai la satisfaction d'avoir rempli ce que j'ai *cru être mon devoir envers mon pays.*

Voilà les accusations et les dénonciations que les gens de la *Justice* portaient alors contre M. Mercier. Le chef de l'opposition est-il devenu un autre homme ? Comment se fait-il que l'organe *indépendant* travaille aujourd'hui à donner le pouvoir au même M. Mercier ? Telle est la question que se posent bien des gens.

Puisque nous en sommes à ressusciter la lettre de M. Amyot, en voici encore un extrait :

Dès qu'il s'agit du parti conservateur, je regarde le drapeau, *le vieux chef qui le porte, et les lieutenants* qu'il s'est choisi. Au-dessus du parti même, je vois l'autonomie des provinces, l'accomplissement en entier du pacte fédéral, le droit de chaque partie de la confédération de conserver intacte sa juridiction exclusive sur les intérêts qui lui sont les plus chers..... *Mais je crois que ces immunités provinciales ne peuvent être en mains plus amies, ni mieux défendues que par le parti auquel j'ai toujours appartenu sans restriction.*

Il n'y a pas deux ans que ces protestations ont été écrites.

Hélas ! " *où sont les neiges d'antan ?* "

VANTARDISE

Nous lisons dans l'*Electeur* de samedi :

" Deux hommes politiques de cette ville, dont l'un est conservateur et l'autre libéral, ont parié hier après-midi en présence de nombreux amis que le gouvernement local ne conserverait pas plus de 4 sièges sur les 21 du district de Québec, aux prochaines élections. "

Ho ! la, la.

Mes côtes ! dirait l'ancien chroniqueur de la *Patrie.*

Les écrivains de l'*Electeur* sont d'une force herculéenne. On les prendrait pour Charles Martel massacrant les Sarrasins. Rien ne résiste à leurs attaques. Il faut les voir à la besogne ! tout tombe sous leurs coups. Pas un seul conservateur ne reste sur le champ de bataille. C'est une vraie hécatombe.

Vous êtes trop cruel, confrère.

Et puis, vous n'êtes pas généreux, vous prenez tout pour vous ; et rien pour les autres.

Nous ne voulons pas mettre en doute la sincérité de notre confrère dans l'énonciation qu'il vient de faire. Nous savons que c'est son plus grand désir de culbuter les conservateurs et d'arriver au pouvoir. Mais quant à nous balayer d'un bout à l'autre du district de Québec, halte-là ! Vous n'y réussirez pas, pour la simple raison que le peuple ne veut pas de vous, libéraux, tas de hâbleurs et de farceurs politiques.

Vous avez déjà chanté victoire avant la bataille.

Vous avez déjà crié que les conservateurs pillaient et volaient le Trésor public.

Vous avez déjà proclamé sur les toits que nos finances étaient dans un état désolant.

Vous avez déjà vociféré que le pays marchait infailliblement à la ruine et à la banqueroute.

Vous avez déjà promené vos grrrands chefs d'un bout à l'autre de la province pour accumuler mensonges sur mensonges, et accusations sur accusations.

Vous avez déjà prédit que l'heure de la vengeance allait bientôt sonner et que les voleurs seraient chassés du temple ministériel à coups de fouet.

Vous en avez dit bien d'autres, encore.

Et malgré vos chants de victoire, malgré vos appels chaleureux à la population, malgré les embrassades que vous vouliez prodiguer aux électeurs, qu'est-il arrivé ? Répondez.

L'histoire est là pour prouver que le peuple s'est toujours prononcé en faveur du grand parti conservateur. Remontez jusqu'à la Confédération, en 1867, et que verrez-vous ? Défaites sur défaites.

Pendant cette lutte acharnée de dix-neuf ans, la grande majorité de la population est demeurée fidèle aux principes conservateurs qui ont fait la force de notre belle province.

On se demandera peut-être pour quelle raison les conservateurs sont restés maîtres du terrain. La réponse est bien facile à donner. Sous le régime conservateur, le pays s'est développé avec une rapidité étonnante ; la colonisation a fait d'immenses progrès : la forêt a fait place à de riches et populeuses paroisses ; l'agriculture s'est pour ainsi dire transformée ; l'industrie et le commerce sont devenus florissants ; de nombreuses voies ferrées ont été construites dans les différentes parties de la province ; les communications en général sont devenues bien plus faciles ; nous avons vu s'élever ça et là de superbes édifices publics ; nos canaux se sont élargis ; nos ports et nos rivières ont été améliorés. Partout, en un mot, le parti conservateur a su créer l'aisance, le bien-être et la prospérité.

Voilà ce que nous avons fait depuis la Confédération. Le peuple a vu les nombreuses entreprises exécutées par les différents gouvernements conservateurs qui ont administré la chose publique depuis un grand nombre d'années, et le peuple a dit : Voilà le parti qui mérite la confiance publique.

Et aujourd'hui vous pensez que l'électorat va nous quitter pour se jeter dans les bras d'un parti qui, pendant les quelques mois qu'il a été au pouvoir, a semé par tout le pays le désastre et la ruine! Détrompez-vous. Le peuple est trop intelligent pour se laisser prendre à vos vaines promesses.

En disant que sur 21 sièges dans le district de Québec, vous n'en laissez que aux conservateurs, vous voulez vous faire passer pour des vantards, et nous l'avouons en toute sincérité, cette épithète vous convient parfaitement. Comme dernier article de votre programme, vous pouvez écrire en grosses lettres VANTARDISE.

Une fournée de candidats

Les candidatures commencent à surgir. En voici quelques-unes :

M. le notaire Cardin a annoncé sa candidature aux électeurs du comté de Richelieu en opposition à M. Leduc, député actuel.

Dans le comté de Nicolet, MM. Dorais, député actuel, C. E. Houde, ancien député, brigueront les suffrages des électeurs comme conservateurs, et M. le Dr. Turcotte, ancien candidat, se présentera comme libéral ni plus ni moins.

M. W. Duckett, M. P. P., conservateur, aura pour adversaire, dans le comté de Soulanges, M. G. Bourbonnais, de Montréal, nationard.

A Champlain, M. le docteur Trudel, de Ste - Geneviève, se présente contre le député actuel, M. Trudel.

On dit que M. Cadrin entreprendra la lutte dans le comté de Dorchester contre M. Audet.

Le Dr. Lafontaine veut prendre sa revanche contre M. Paradis, M. P. P., dans le comté de Napierville.

A. Chambly, M. Martel aura pour adversaire M. Rocheleau, cultivateur de St-Hubert.

Dans le comté de Charlevoix, M. Tremblay, des Eboulements, et M. le Dr Clément, de la Baie St-Paul, feront la lutte dans les intérêts du parti conservateur.

M. Pilon opposera M. Casavant à Bagot.

M. Bazinet se présente à Joliette contre M. McConville.

A Richmond et Wolfe on dit que le Dr Aimé Lacerte, de Weedon, fera de l'opposition à M. Picard, député actuel.

Les rouges de Berthier (en haut) —ils ne sont pas plus élevés que les autres — ont choisi M. Sylvestre, candidat battu, pour faire de l'opposition à M. Robillard, M. P. P.

M. Bisson, nationard—rouge, veut se faire élire dans le comté de Beauharnois contre le député actuel M. Bergevin.

Voilà une seconde fournée de candidats. A bientôt la troisième.

MAL RENSEIGNÉ

Parmi les écrivains de la *Justice*, il en est un qui a un faible tout particulier pour les artistes incompris. Il découvrait naguère que ce pauvre Lavigueur était un compositeur excellent ; puis, que c'était son ingrate patrie qui l'avait conduit à l'exil ! Aujourd'hui, il affirme que le départ de Québec de M. Calixa Lavallée est dû à des pertes d'argent subies lors de l'exécution d'une cantate en l'honneur de la princesse Louise, pertes que l'honorable M. de Boucherville (l'horrible homme) n'aurait pas voulu combler ! Lisez plutôt :

" Il s'adressa au premier ministre, alors l'honorable M. de Boucherville. Celui-ci, peu sensible aux charmes de l'art musical, fut complètement ébahi de la proposition. Après un moment de stupeur, le sourire lui revint sur les lèvres et il éconduisit notre artiste en lui disant que la province n'avait pas d'argent à dépenser pour cet objet.

" Voilà bien les hommes positifs ; tout ce qui ne mesure pas à l'aune ou ne se pèse pas à la livre : littérature, beaux-arts, musique, n'est pas digne de l'attention d'un gouvernement.

" Lavallée découragé et ruiné fut obligé de s'expatrier. "

Or, l'honorable M. de Boucherville avait cessé d'être ministre plusieurs mois avant le départ de lord Dufferin, conséquement assez longtemps avant l'arrivée de la princesse Louise et du marquis de Lorne en ce pays. Puis, M. Lavallée ne perdit pas un sou dans la circonstance indiquée par l'écrivain de la *Justice*, le gouvernement Joly, alors en office, étant venu généreusement à son aide, et à deux reprises. Enfin M. Lavallée partit de Québec alors que chacun le portait sur la main, et sans se donner la peine de prévenir qui que ce soit de ce départ, pas même, croyons-nous, les autorités de l'église St-Patrice, où il était organiste.

C'est un très mauvais genre que de récriminer sans cesse contre la société sous prétexte de venger des incompris. Dans notre siècle, les artistes ne meurent pas de faim ; ceux qui ont de l'ordre, de la stabilité et un mérite réel vivent honorablement et sont même très choyés.

Quant à obliger l'Etat à faire des rentes à ces messieurs, ce serait chose imprudente : en moins d'un an il n'y aurait plus ni boulanger, ni crémier, ni bottier, ni tailleur, ni même de portenrs de journaux dans la ville : tous se seraient faits artistes !

La question des pêcheries

Cette question brûlante continue de préoccuper la presse du Canada et des Etats-Unis.

Au Canada certains journaux, toujours bien disposés du reste, ont accusé le gouvernement d'avoir manqué de vigilance et d'avoir par conséquent sacrifié ses droits. C'est une accusation non fondée comme toutes celles portées par les organes libéraux ; car trois goélettes américaines viennent d'être saisies pour violation des règlements de douane du Canada. Les capitaines de ces vaisseaux ont apporté toutes sortes d'excuses. L'un a prétendu qu'ayant oublié de se rapporter à la douane de Shelbourne, il a fait ce qui s'est pratiqué depuis trente ans, comme si l'impunité du crime constituait un droit ; l'autre a allégué qu'il avait mis à terre des citoyens de la Nouve lle Ecosse. Est-ce que ça fait quelque différence. C'est le drapeau et non l'équipage qui détermine les droits respectifs de ceux qui fréquentent ces eaux.

Le *Times* de New-York, en parlant de ces nouvelles saisies, avoue que le gouvernement canadien a agi dans son droit en condamnant à l'amende la barque de Gloucester, et que les délinquants ne pouvaient invoquer l'ignorance des règlements de douane. Ces saisies et de fait tous les incidents qui ont surgi par suite de l'expiration du traité de Washington conduisent irrésistiblement à deux conclusions : premièrement que les Américains veulent avoir accès à nos ports pour l'achat d'appâts, de provisions et le débarquement des pêcheurs, et secondement que le gouvernement canadien est résolu à mettre fin à ce système coûte que coûte.

Depuis l'abolition des privilèges que leur conférait le traité de Washington, les Américains se trouvent donc dans l'impossibilité de continuer leurs courses, sans profit, dans les eaux canadiennes.

Une question se présente ici naturellement ; comment mettre fin à ces difficultés ? Les intérêts communs des deux pays demandent une commission conjointe, et nous voyons que la presse américaine semble aujourd'hui disposée à recourir à ce mode pour régler le différend.

M. Bayard, secrétaire d'Etat de la république américaine, a déjà conseillé de soumettre toute la question à une commission, et la lettre que M. le Secrétaire a écrite au propriétaire de la goélette *David J. Adams* prouve que l'opinion du gouvernement américain n'a pas changé touchant l'opportunité de la nomination d'une telle commission. Nous voyons dans cette lettre que M. Bayard exprime l'espoir que les négociations maintenant pendantes entre les différents gouvernements intéressés se termineront par une solution amicale.

Voilà où en est la question. Tout danger de conflit est donc passé.

Que le gouvernement canadien continue de maintenir ses droits, comme il l'a fait par le passé, et nous sommes convaincu que les Américains nous rendront justice et qu'ils obligeront leurs pêcheurs à se conformer aux lois établies.

Progrès de la race Française

Le *Paris-Canada* fait une statistique très curieuse pour indiquer le mouvement rapide de la population française.

Les treize divisions électorales anglaises d'autrefois sont en grande partie françaises aujourd'hui, ainsi qu'il résulte des statistiques de 1884 :

	Français.	Anglais.
Mégantic	13,500	5,650
Drummond et Arthabaska	35,000	5,000
Richmond et Wolfe	17,000	10,000
Sherbrooke	7,200	6,900
Shefford	18,500	5,800
Missisquoi	1,450	7,550
Ottawa	35,000	16,500

Dans ces sept divisions électorales où la population française est arrivée à la majorité, la population anglaise est restée stationnaire ou même a diminué. Dans le comté de Compton, où la population est aujourd'hui de 10,000 Français et de 12,000 Anglais, on peut compter sur une majorité française au prochain recensement. Il restera cinq comtés seulement où la prépondérance anglaise serait assurée pour quelques années encore.

	Français.	Anglais.
Stanstead	5,500	11,400
Brome	5,600	9,800
Huntington	5,450	10,000
Argenteuil	7,750	10,000
Pontiac	5,750	15,500

L'accroissement de la race française dans les comtés anglais est énorme. Il a été, en dix ans, dans Compton de 90 p. c., Brome 50 p. c., Argenteuil 66 p. c., Pontiac 50 p. c. Dans le comté de Huntington seul, les deux populations sont restées stationnaires.

La récolte au Manitoba

On attache beaucoup d'importance à la condition et à l'apparence de la récolte des grains au Manitoba et dans le Nord - Ouest. Par conséquent tout le monde a éprouvé une vive anxiété lorsqu'on a reçu des lettres de Winnipeg, à la fin de juin, annonçant que la sècheresse des quatre dernières semaines avait tout brûlé. Le 1er du présent mois, cependant, il est tombé une pluie abondante, qui a fait sentir ses effets bienfaisants dans un rayon assez éloigne de Winnipeg. Le *Monetary Times* désirant connaître jusqu'à quel point la sècheresse avait affecté la récolte dans cette province, télégraphia mardi dernier à une personne bien renseignée, et notre confrère a reçu de Winnipeg la réponse suivante, qui est tout à fait rassurante.

" La vallée de la Rivière Rouge est la seule partie du Manitoba dans laquelle la sècheresse du mois de juin semble avoir fait tort à la récolte. Il est tombé de la pluie dans différents districts, et l'on prétend que ces ondées procureront une abondante récolte. La paille sera courte, et le rendement probablement peu considérable, mais la qualité sera de première classe. La récolte au Manitoba sera de deux ou trois semaines en retard sur l'année dernière. On n'appréhende aucunement les gelées. Dans la partie sud-ouest de la province de Manitoba, l'apparence de la récolte n'a jamais été meilleure.

Le bulletin officiel No 14, publié par le département de l'agriculture à la date du 15 juin, renferme les rapports de 414 correspondants de toutes les parties de la province. Le blé d'automne ne promet pas beaucoup, mais aussi il n'est pas cultivé sur une grande étendue. Le blé du printemps est la principale et la plus forte récolte de la province, et l'étendue ensemencée est de 380,231 acres, ce qui donne 13,000 acres de plus que l'année dernière et 73,000 de plus qu'en 1884. Cette augmentation s'est produite dans l'ouest, à Brandon, Dennis, rivière Souris et à la montagne à la Tortue ; il n'y a pas d'augmentation à Minnedosa, Russell et à Shoal Lake. On a commencé les semailles vers le 7 avril ; l'année dernière le 14, et en 1884, le 24 du même mois.

En parlant de la récolte de l'avoine, le Bulletin dit que l'étendue ensemencée est plus considérable que l'année dernière, et c'est encore dans l'ouest que l'on constate cette augmentation.

L'orge couvre une étendue assez restreinte, soit 69,305 acres, contre 59,189, en 1885, mais cette récolte donne des signes évidents d'augmentation.

La culture du lin est des plus actives dans les comtés de Dufferin, au centre, et dans Manchester, à l'est. L'étendue ensemencée a augmenté de 5,962 acres pendant deux ans à 16,473 acres cette année.

La récolte des pois s'est accrue de 2,507 acres.

Le maïs se cultive dans pas plus de six comtés.

En général l'apparence de la récolte est tout à fait consolante.

AU CAP-SANTÉ

Monsieur le Rédacteur,

Le Cap-Santé est par le temps qui court en veine de soulever des compliments. Il est beau ce village tout plein de verdure et tout nettement habillé. Ses grands pins en arrière, ses érables a l'entour de ses habitations lui font prendre un air un peu timide que nous aimons ; là, mille oiseaux disent leurs chansons toutes gaies au matin et plus tristes au soir ; à l'aurore, partout des grappes argentées, au crépuscules, partout de tristes mais belles ombres.

Oh ! si j'étais poète, ne serait-ce qu'en prose, il me semble que je lui chanterait une longue chanson à ce charmant village.

C'est mieux sans doute que je ne sois pas poète, au moins pour le moment, car j'oublierais de vous dire ce pourquoi j'écris ces lignes.

Je venais tout simplement vous dire combien a été magnifique la réception à Son Eminence le Cardinal Taschereau au Cap Santé. Jamais, certainement, cette paroisse n'avait eu de plus belle démonstration.

A peine Son Eminence quittait-elle Port-Neuf, que le télégraphe nous transmettant la nouvelle, les cloches se mirent à répéter aux échos leur *Hosanna* puissant ; à son entrée dans le village une fusillade, dominée par la voix du canon, annonçait l'arrivée du cortège. Le soir, la salve d'artillerie recommença pendant que des hauteurs, situées en face du presbytère et qui longent le village, un feu d'artifice des mieux nourris attirait tous les regards.

Le presbytère, les résidences de plusieurs citoyens ainsi que les arches étaient illuminés. L'allégresse était partout.

D'un bout du village à l'autre, nous ne voyions, à travers les arbres, que les mille couleurs des drapeaux. Parmi demeures les plus richement pavoisées, nous avons remarqué celles de MM. Hercule et Ildebert Germain, de Mme J. E. Thibaudeau, de MM. Praxède Bernard, Ernest Morissette, Charles Morissette, Félix Garneau, Melville Bernard, Albert Garneau, Quetton de St-George, Edwine Matte, Damas Piché, Louis Jacques, Jos. Bertrand, Xavier Paquet, etc. Au presbytère et en face du portique de l'église, deux belles arches se perdaient dans les drapeaux et la verdure.

Nous avons, en particulier, remarqué, aux abords de l'église, deux belles inscriptions délicatement faites par quelques jeunes filles, et ainsi écrites : *Vive Léon XIII. Vive Mgr E.-A. Tasehereau, Cardinal.*

A l'intérieur de l'église les décorations étaient très bien faites. M. Praxède Bernard mérite des compliments pour la partie qu'il a conduite. Mme Léger Brousseau et Mlle Aurélie Garneau ont droit aux remercîments et aux félicitations des paroissiens pour le goût qu'elles ont déployé dans la direction des principaux travaux d'ornementation de cette église ; tout a été fait on ne peut mieux.

Au nom des paroissiens du Cap Santé, nous remercierons les citoyens de Québec qui ont montré tant d'empressement pour prêter leurs drapeaux, et qui, par leurs démarches, ont obtenu ceux de certains vaisseaux.

Au Cap-Santé on n'aime pas les compliments, surtout ceux qui ont un caractère d'exagération tels que les derniers, faits sur d'autres journaux de Québec et Montréal ; mais malgré cela, nous lui dirons, à ce bien beau village, qu'il a fait les choses princièrement à la visite de Son Eminence, et qu'ainsi il mérite les félicitations de tous.

JOSEPH.

On mande de Washington que les principaux membres du parti démocrate à la chambre des représentants ont décidé d'allouer une somme de trois millions de dollars pour l'augmentation de la flotte américaine lorsque le projet de loi relatif aux constructions navales sera soumis à la chambre.

Le projet de loi comporte la construction de deux cuirassés à double coque jaugeant environ 6000 tonneaux ; de trois croiseurs protégés à double coque de 3,500 à 5,000 tonneaux ; de quatre torpilleurs de première classe et d'un croiseur torpilleur. Evidemment, les trois millions de dollars qu'on est convenu de voter ne suffiront pas pour terminer la construction de ces dix navires, mais ils permettront de la commencer et de la conduire jusqu'à un certain degré d'avancement.

Nouvelles religieuses

On dit que le chiffre de la collecte faite dimanche par Mgr Grandin à l'église de Notre Dame de Lévis, en faveur de son diocèse, a été de $225.

M. l'abbé Delagrave, curé de St-Paul de Montmagny, est nommé curé de St-Pierre de la rivière du sud.

M. l'abbé Omer Tanguay, vicaire de St-Jean Port Joli, est nommé curé de St-Paul de Montmagny.

Hier matin, les Sœurs de la Charité de Québec, ont conduit les orphelins de leur hospice en pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Philomène, à Sainte Pétronille de Beaulieu.

Le Tiers-Ordre, de Saint-Sauveur de Québec, doit, à son tour, faire son pèlerinage au même sanctuaire, dimanche le 18 juillet.

PRÉTENTION RIDICULE

L'Electeur affirme que la presse conservatrice est incapable de lui tenir tête, et passe son temps à monter des scandales factices pour détourner l'attention des turpitudes ministérielles. L'organe rouge croît fermement que ses écrits sont absolument sans réplique.

On ne saurait imaginer de prétention plus ridicule.

Nous avons vingt fois réfuté les calomnies de *l'Electeur*. Ses divagations financières, ses mensonges contre des hommes publics respectables, ses dénonciations calomnieuses, ont à maintes reprises été démolies dans ces colonnes, avec des chiffres et des documents irréfutables.

Chaque fois que l'*Electeur* a été convaincu de mensonge, ou de mauvaise foi, ou d'erreur grossière, il est demeuré coi. Et aujourd'hui il a l'audace de dire que la presse conservatrice ne lui répond pas. Mais, d'un bout de l'année à l'autre, nous nous employons à la tâche ingrate de le corriger et de le fustiger !

Quant aux scandales que nous avons signalés, ils sont incontestables et honteux. Un député, comme M. Préfontaine; qui se fait courtier pour influer sur l'adoption d'une législation, n'agit pas honorablement. Un directeur de journal, comme M. Whelan, qui offre de "changer le ton" de son journal pour obtenir du patronage, fait acte de vénalité.

L'*Electeur* a beau se vanter, il ne fera pas paraître blanc ce qui est noir, et ne fera pas croire au monde quo sa polémique est triomphante.

SIX MOIS DE FAILLITES

Le journal *Bradstreet's* publie la statistique des faillites des premiers semestres de 1881 à 1886, pour les Etats-Unis et le Canada. Nous résumons dans le tableau suivant les chiffres très intéressants que ce journal donne sur la matière :

Tableau comparé des faillites subvenues dans les six premiers mois des années 1881 *à* 1886.

	Etats-Unis.	Canada.
	Nombre de faillites.	
1881	3,256	322
1882	3,649	362
1883	5,296	746
1884	5,444	781
1885	6,106	738
1886	5,461	650
	ACTIFS	
1881	$19,784,523	$2,447,740
1882	27,329,765	1,639,182
1883	39,887,202	4,230,647
1884	70,730,078	4,142,783
1885	32,955,405	2,588,432
1886	25,509,317	3,544,013
	PASSIFS.	
1881	$39,533,705	$4,409,957
1882	52,583,289	3,531,068
1883	73,594,205	8,671,734
1884	124,104,357	8,047,775
1885	68,570,505	5,493,166
1886	53,241,431	6,578,759
	Percentage de l'actif sur le passif.	
1881	50	56
1882	53	49
1883	54	48
1884	56	51
1885	48	42
1886	48	51

La population de Chicago est actuellement de 750,000 âmes.

C'est une augmentation de 50,000 pendant l'année.

UN PORTRAIT

On parle souvent des virulences de la presse canadienne. Mais les journalistes français n'ont pas la plume tendre. Voici le dernier exploit de Paul de Cassagnac, dans ce genre.

Pris à partie par M. Pelletan, il entre avec lui en conversation dans ces termes :

Vous êtes jeune encore, citoyen Camille Pelletan, mais vous êtes laid déjà depuis longtemps, laid de cette laideur morale qui, jaillissant en dehors comme un cuivre repoussé, met en relief sur le visage toutes les scories de la matière intérieure, les vices de l'âme.

Né presque droit, vous êtes devenu bossu à force de méchanceté.

Et quand on vous aperçoit à la tribune avec un tronçon de nez sous des yeux en trous de clarinette, quatre grains de café noir dans la bouche en guise de dents, et une broussaille sur la tête qui doit servir d'inexpugnable maquis aux insectes contumaces, il ne vous manque assurément que le bonnet rouge et les sabots, pour donner le portrait exact craché, c'est le mot, d'un de vos ancêtres politiques, Jean-Paul Marat.

Il y a là une différence pourtant. Marat était physiquement propre.

Tandis que vous, si jamais une Charlotte veut vous assassiner, elle devra le faire à sec, désespérant de jamais vous trouver dans une baignoire.

Il est à supposer que M. Pelletan ne trouvera pas le portrait à son goût, dit l'*Univers*. Et pourtant tout le monde le reconnaîtra.

L'expulsion des princes

Paris, 7.—Les journaux allemands qui, pendant la discussion du projet d'expulsion des princes, avaient fait ressortir que c'était une mesure d'ordre intérieur, dénuée d'intérêt au point de vue de la politique extérieure, changent aujourd'hui de langage. Ils voient dans cette loi d'exception le triomphe de la politique radicale, *vulgo* révolutionnaire, et ils s'attendent à voir se refroidir les relations entre la France et la Russie. Ce n'est peut-être pas précisément à la Russie que les confidents du chancelier font allusion en ce moment. La police du czar sait parfaitement que si le nihilisme russe trouve en France des amis bruyants et par cela même inoffensifs, il rencontre en Angleterre et en Allemagne un appui beaucoup plus efficace et des sympathies beaucoup plus dangereuses.

Londres, 7.—La comtesse de Paris, ses enfants, et le duc de Chartres sont arrivés à Tunbridge.

Rupture entre l'Allemagne et la France

Paris, 7.—Le *Journal d'Alsace* rapporte que les bruits les plus singuliers ont couru dernièrement à Metz. On disait que rupture était complète entre l'Allemagne et la France, que l'écusson de l'ambassade d'Allemagne à Paris avait été arraché et que l'ambassadeur d'Allemagne, outré des propos imprudents du général Boulanger et offensé par le président Grévy, aurait demandé ses passeports ; on ajoutait même que le comte de Minster avait déjà passé par Metz, se dirigeant sur Berlin.

Ces bruits, qui n'ont pas été démentis immédiatement, ont produit, paraît-il, une vive émotion parmi les habitants de Metz, toujours Français de cœur.

AU CERCLE CATHOLIQUE

Le 128e anniversaire de la bataille de Carillon a été célébré, hier, au Cercle Catholique, par une soirée tout à fait charmante. Rarement le programme d'une fête a été rempli avec plus de bonheur ; rarement il nous a été donné d'applaudir à d'aussi parfaites manifestations de l'art.

L'éloquence, la poésie et la musique s'étaient donné la main pour raconter cette noble page de notre histoire nationale, ce glorieux fait d'armes où brillèrent d'un si vif éclat la vaillance et l'héroïsme de nos aïeux Un auditoire d'élite, aussi intelligent que gracieux, encombrait les salons du Cercle, et manifestait à chaque instant son enthousiasme par ses applaudissements.

M. Thomas Chapais a raconté, à grands traits, la vie de Montcalm, ce héros chrétien, qui vivait au siècle de Voltaire mais était vraiment fils des Croisés. Il sut nous émouvoir au suprême degré et nous faire aimer davantage, si possible, cette France du passé, cette France idéale que chanta Crémaxie, que servirent nos pères, et à laquelle nos cœurs sont toujours restés fidèles. Il nous fit applaudir M. Charles de Bonnechose, l'éloquent biographe de Montcalm, ainsi que la non moins éloquente annaliste du Monastère des Ursulines de Québec.

M. Honoré Chassé, avocat, a dit d'une manière admirable le touchant poëme de Crémazie : le *Drapeau de Carillon*, et a été, lui aussi, fort applaudi.

Trois chœurs, nous ne dirons pas dans la coulisse, mais dans un salon voisin, se sont fait entendre dans les intermèdes. Cette harmonie suave et lointaine était vraiment délicieuse ; c'était d'abord un chœur, en l'honneur de Saint-Louis, chanté par des jeunes filles, avec accompagnement de voix d'hommes, bouche fermée, d'un ravissant effet ; puis le *Couvre-feu* des *Huguenots*, puis enfin, le chant des Magranarelles, de *Mireille*, de Gounod.

Plusieurs prêtres de l'archidiocèse et des diocèses étrangers occupaient les premiers sièges. Le *Veni Sancte* a été dit par le R. P. Filiâtre, O. M I M. Vincelette, chevalier de St-Sylvestre, présidait.

Après la séance, madame Dr Samson a chanté le Drapeau de Carillon, de Sabatier, de la manière la plus exquise ; la fraîcheur, la pureté l'ampleur de sa voix n'étaient égalées que par l'émotion véritable avec laquelle elle a rendu cette belle composition. Mademoiselle Martin a aussi chanté un joli morceau, en langue anglaise. Sa voix de contralto est vraiment remarquable et tout à fait bien timbrée.

Le Cercle Catholique fait une œuvre excellente en célébrant, comme il le fait depuis quelque temps, les grands faits qui honorent nos annales historiques. En lui offrant nos félicitations, nous faisons des vœux pour qu'il nous soit donné bientôt d'assister à une soirée aussi délicieuse, aussi parfaitement organisée que celle d'hier.

LES GRANDES FETES
CARDINALICES

Voici un aperçu du programme qui sera suivi à l'occasion des fêtes du Cardinalat.

A l'arrivée de Son Excellence l'Ablégat du S. Siège, Mgr H O'Bryen, le 17 ou 18 juillet, on ira à la rencontre de l'illustre envoyé du S. Siège. Après avoir reçu les hommages de bienvenue de la part des autorités de la ville, Son Excellence prendra place dans la voiture de gala qui sera mise à sa disposition et se rendra au Palais du Cardinal pour présenter ses respects au Prince de l'Eglise vers lequel il est envoyé.

Le 20 juillet au soir, grande Solennité Musicale donnée en l'honneur de SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, suivant le programme ci-dessous :

FESTIVAL

EN L'HONNEUR DE SON ÉMINENCE

Le Cardinal Taschereau

ARCHEVEQUE DE QUEBEC

A l'occasion de la remise de la Barrette Cardinalice par Son Excellence Mgr H. O'Bryen, Ablégat du Saint-Siège

MARDI, 20 JUILLET 1886

AU

PAVILLON DES PATINEURS

RUE ST-LOUIS

AVEC LE CONCOURS DE

Mademoiselle E. TESSIER, Soprano, (DE MONTTRÉAL)
Mademoiselle ALTA PEASE, Contralto, (DE BOSTON)
F. JEHIN-PRUME, Violoniste de Sa Majesté le roi des Belges,
Signor ALESSANDRO LIBERATI, le brillant cornettiste italien,

Et plusieurs autres Artistes étrangers, ainsi que des

Sociétés Chorales et Instrumentales de Québec.

Les démonstrations multiples qui ont déjà eu lieu depuis que nous est arrivée la nouvelle de l'élévation de Monseigneur l'Archevêque de Québec au Cardinalat, n'étaient en quelque sorte que le préambule des solennités que nous réservent les 20 et 21 juillet prochain. L'arrivée de l'Ablégat au Canada sera le signal de fêtes telles que Québec devra chercher bien loin dans son histoire pour en trouver d'analogues. Le 20 juillet sera consacré à la démonstration profane ; le 21, à la Solennité Religieuse.

La démonstration profane, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, aura lieu au Pavillon des Patineurs, rue St-Louis, mardi, 20 juillet, à huit heures p. m. A 7½ heures, le détachement des Zouaves Pontificaux se rendra au Palais de Son Eminence et lui fera cortége jusqu'au Pavilon des Patineurs.

L'entrée du Cardinal dans la Salle du Festival sera annoncée par une salve d'artillerie ; pendant que Son Eminence, accompagnée de l'Ablégat, de Nos Seigneurs les Archevêques, Evêques et des Sommités de la société civile canadienne se rendra à son fauteuil, les Corps de musique, sous la direction de Mons. Jos. Vésina, commenceront la "Marche Pontificale," composée pour cette occasion par l'organiste de la Basilique, Mons. G. Gagnon.—Pendant l'entrée du Cardinal, le public, comme le veut l'usage établi, devra se tenir debout.

Aussitôt que Son Eminence, et les Dignitaires qui l'accompagneront, auront pris possession de leurs fauteuils, l'exécution du programme commencera sans retard.

PROGRAMME.

1.—Ouverture-Rienzi.....Wagner.
Les Corps de musique.
2.—Musica prohibita.....Gastaldoni.
Mademoiselle ALTA PEASE.
3.—Grande fantaisie.....Harlman
Signor LIBERATI.
4.—Air des bijoux (Faust).....Gounod.
Mademoiselle E. TESSIER.
5.—Deuxième concerto.....Wieniawski.
E. JÉHIN-PRUME.
6.—Chœur des enclumes (demandé spécialement) Verdi.
Les Sociétés chorales et les Corps de musique avec enclumes et canons.)

Adresse par l'Honorable Juge ROUTHIER

7.—Habanera-Valse.....Vézina.
Les Corps de musique.
8.—Alia stella confidente (avec violon obligé.)
Rabaudi.
Mademoiselle ALTA PEASE.
9.—Polka de Concert.....Liberati.
Signor LIBERATI.
10.—Chant du Mysoli (Perle du Brésil) .F. David.
Mademoiselle E. TESSIER.
11.—a. Cavatine.....Raff.
b. Badinage.....Ferrari.
F. JÉHIN-PRUME.
12.—Chant National.
Dieu sauve la Reine.
Les Sociétés chorales et les Corps de musique (avec canons.)

Le programme terminé, au départ de Son Eminence, les Corps de musique exécuteront de nouveau la " Marche Pontificale."

Le Pavillon des Patineurs sera éclairé à la lumière électrique par huit lampes donnant un pouvoir éclairant de près de vingt mille bougies.

Les détonations de canon seront produites au moyen d'un appareil électrique spécial qui permettra de régulariser les effets d'une manière parfaite au point de vue musical.

Des placiers en grand nombre seront à la disposition des personnes qui auront pris des sièges réservés.

Afin de permettre à tous de prendre part à cette Solennité, les prix d'admission ont été établis comme suit :

Sièges réservés $1.50 et $1.00—galleries 75 cts—allées latérales 50 cts—admission 25 cts. Les billets sont en vente chez l'éditeur de musique A. LAVIGNE, 55 rue de la Fabrique, où l'on pourra examiner le plan de la salle dès lundi, 12 juillet, de 9 heures a. m. à 6 heures p. m. tous les jours.

Pour éviter l'encombrement et permettre à chacun d'être à son siège au moment de l'arrivée de Son Eminence, les portes de la salle seront ouvertes à 7 heures ; le Festival commencera à huit heures précises.

N. B.—La " Marche Pontificale " exécutée au Festival est publiée chez A. Lavigne, éditeur de musique, 55 rue de la Fabrique, où chacun pourra s'en procurer des exemplaires. Elle est dédiée, avec autorisation, à Son Eminence, le Cardinal Taschereau.

☞ Les personnes éloignées de Québec ne devront pas oublier que les Compagnies de chemins de feret de bateaux à vapeur accorderont une réduction dans le prix du passage à l'occasion des fêtes en l'honneur du premier Cardinal Canadien.

LE 21 JUILLET

Sera certainement compté parmi les plus beaux jours de l'histoire du Peuple Canadien puisque, pour la première fois il verra de ses yeux un de ses membres les plus illustres entrer dans le Sénat du Premier des Rois, prendre place dans le Sacré Collège, devenir Prince de la Ste Eglise Romaine et revêtir la pourpre, désormais le Symbole du dévouement qu'il mettra a promouvoir les intérêts de la Religion Sainte qu'il défendrait jusqu'à l'effusion du Sang.

Cette mémorable journée sera célébrée par une fête religieuse et civile qui commencera à 9 heures A. M. précise. Une procession composée de l'élite du peuple Canadien avec bannières, drapeaux, oriflammes, et insignes suivra le parcours déjà indiqué dans les journaux, savoir : les rues Port Dauphin, Du Fort, Place d'armes, St-Louis, Ste-Ursule, Ste-Anne Sud, Ste-Anne Nord, Desjardins et Buade pour se rendre à la Basilique. Le nouveau Prince de la Ste-Eglise Romaine, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, accompagné de Son Excellence Mgr l'Ablégat, porté dans une voiture trainée par quatre chevaux, suivra immédiatement le cortège solennel ci-dessus indiqué. puis viendront à la suite, par ordre de dignité et d'ancienneté les prélats distingués, invités à cette imposante cérémonie.

Les zouaves pontificaux en tenue formeront une garde d'honneur de chaque côté de la voiture.

Nous prions chaleureusement les citoyens de faire tout en leur pouvoir pour donner à cette procession toute la solennité possible : les arcs de triomphe seront nombreux, les maisons ornées de draperies avec des inscriptions de choix, puis les jeunes enfants se presseront autour de la voiture de Son Eminence pour lui offrir à l'envi des fleurs en bouquets et couronnes.

En face de la Basilique de Notre Dame de Québec, sur l'emplacement de l'ancien Collège des Jésuites, on va élever un Kiosque. C'est là que le Cortége Cardinalice s'arrêtera. Son Eminence ainsi que NN. SS. les Archevêques et Evêques y prendront les habits pontificaux et la procession composée du clergé et des dignitaires Ecclésiastiques se rendra à la Basilique, ou aura lieu la messe Pontificale avec sermon. On nous dit que Sa Grandeur Mgr E. Gravel, Evêque de Nicolet, sera l'orateur sacré de cette grande circonstance.

Pour éviter tout malentendu nous devons donner ici quelques détails sur l'occupation des bancs et des sièges réservés à la Basilique. Il va sans dire que les propriétaires des bancs conservent leur droit. Seulement pour y avoir accès il leur faudra se procurer autant de cartes qu'ils ont de places de banc en s'adressant au Bureau de la fabrique de Québec. C'est un petit ennui pour eux, mais on les prie de vouloir bien comprendre que le maintien de l'ordre, dans une si nombreuse assemblée exige cette formalité. Les propriétaires de bancs qui pourraient mettre des places à la disposition du comité d'organisation, lui rendraient un immense service, attendu que le local est restreint et que le nombre des dignitaires étrangers qu'il aura à placer sera très considérable. MM. les propriétaires devront se présenter avec leurs cartes à la petite porte latérale sur la rue Buade et à la porte du chemin couvert, près du bureau de la Fabrique ; ce sont les seules portes qui seront ouvertes avant la procession d'entrée. Ils sont aussi priés de se présenter un peu à bonne heure, vers 9 hrs.

Les invités spéciaux auront des cartes d'admission qu'ils devront présenter pour être admis. Ils seront placées dans le Bas-chœur et dans les allées latérales des chapelles Ste-Famille et Ste-Anne.

Le clergé occupera le Sanctuaire, la grande allée de la Chaire et le bas de l'église, si c'est nécessaire.

La grande allée occupée ordinairement par MM. les élèves de l'Université Laval, le sera ce jour là par MM. les professeurs de Québec et de Montréal appartenant à la même institution.

Voici quelques détails sur le programme musical qui sera exécuté à la Basilque :

A l'entrée : Marche Pontificale, composée par M. Gustave Gagnon et dédiée avec autorisation à Son Eminence.

Messe du Sacre de Charles X, de Chérubini, exécutée à grand Orchestre sous la direction de M. G. Gagnon. A l'épitre, *Ave Maria* de Chérubini chanté par Mlle Tessier de Montréal. Au *Credo*, *Incarnatus est* par Mademoiselle O'Bryen. A l'offertoire, *Benedictio et Claritas* de Gounod par chœur et orchestre.

Après la messe aura lieu l'imposante cérémonie de la Collation de la Barrette Cardinalice, la lecture des différents documents pontificaux puis le chant du *Te Deum* pendant lequel Son Eminence ira revêtir la pourpre sacrée.

Le chant d'action de grâce terminé, Son Eminence quittera le sanctuaire et se rendra avec tout le clergé à la porte de la Basilique. Le nouveau Cardinal, du haut de l'arc de triomphe qui sera placé à cet endroit donnera la bénédiction à tout son peuple. A ce moment, la voix du canon se fera entendre pour dire au diocèse tout entier que le grand événement sera accompli et lui porter la bénédiction de son pasteur devenu Prince de l'Eglise.

Après cette Bénédiction solennelle, la procession se mettra en marche pour retourner au Palais du Cardinal dans le même ordre qu'avant la messe et suivra les rues Buade, Desjardins, Donnacona, Duparloir, St-Louis, Place d'Armes, Dufort et Port Dauphin. Son Eminence se rendra à la Salle du Trône Candinalice où Elle recevra les hommages des dignitaires ecclésiastiques et civiles.

Le grand dîner donné par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, aura lieu à l'Académie de Musique, rue St-Louis, à 2 heures p. m. Une grande partie des invitations à la céremonie de la Collation de la Barrette Cardinalice et au dîner qui la suivra sont déjà expédiées.

LES ORANGISTES

Nous avons souvent eu occasion de manifester à nos lecteurs notre manière de penser sur l'orangisme, considéré en lui-même, et dans ses rapports avec le parti conservateur et le parti libéral.

Nous n'avons jamais hésité à condamner l'orangisme et son fanatisme. Comme toutes les autres sociétés secrètes, nous réprouvons cette secte. Mais nous prétendons qu'elle ne domine pas le parti conservateur, quoiqu'il renferme un certain nombre de ses adeptes. L'orangisme a-t-il pu jamais obtenir, par exemple, de la majorité conservatrice catholique, l'incorporation de ses loges ?

De plus, nous avons fait voir plus d'une fois comment l'orangisme semble souvent être l'allié naturel du parti libéral. Dans le Bas-Canada, dans les grandes luttes, les orangistes se rangent invariablement du côté de nos adversaires. Ils nous considèrent comme l'ennemi. A l'Ile du Prince-Edouard, dans les récentes élections, nos lecteurs ont pu constater de quelle façon déloyale les grits ont soulevé le fanatisme de ces hommes contre le gouvernement conservateur de M. Sullivan.

Notre excellent confrère du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, qui soutient la même thèse que nous, vient d'exhumer deux documents très intéressants, à ce propos. Nous citons les observations frappantes de notre confrère :

" Malgré leurs grandes diatribes dans l'affaire Riel, il est hors de tout doute que les libéraux ont constamment recherché l'alliance des orangistes, quand ça faisait leur affaire. Que l'on se rappelle l'année 1878, alors que M. Joly était premier ministre à Québec. L'influence protestante n'était-elle pas en faveur du gouvernement d'alors, et M. Letellier de St-Juste ne comptait-il pas particulièrement sur l'influence orangiste ou autre pour échapper à la destitution qui le menaçait ?

" Quelques-uns ont peut-être oublié qu'en août 1878, il y eut à Toronto un banquet orangiste, auquel fut présentée une adresse au *frère David Grant, maître de l'Association loyale orangiste de la cité de Montréal*, qui n'était autre *qu'un libéral* et qui, dans son discours, sut fort bien dire que les *orangistes de Québec et de Montréal étaient liés à voter dans la province de Québec, pour le gouvernement de la réforme.*

" Pour rafraîchir la mémoire des libéraux, nous extrayons ce qui suit du compte-rendu publié dans le temps par le *Witness*, en priant les électeurs de bien réfléchir sur l'hypocrisie des chefs qui, comme MM. Mercier et autres, veulent soulever le fanatisme de notre population en tonnant contre l'orangisme.

" Voyons ce qui se passait à Toronto.

Mardi soir, les orangistes de Toronto ont offert à leurs confrères de Montréal un banquet à la Johnson House et l'adresse suivante a été présentée au *County Master* Grant :

Au frère David Grant, Maître de l'Association Loyale Orangiste de la Cité de Montréal. D.L.C.

Cher Monsieur et Frère,

Au nom des orangistes de Toronto, nous vous souhaitons de tout notre cœur à vous et à vos frères de Montréal la bienvenue dans cette " Cité Reine " de l'ouest—une cité où vous pouvez paraître vêtu de votre *régalia* orange et où les mignons de Rome n'oseront pas vous arrêter ni vous insulter, mais où nos institutions protestantes respirent le véritable esprit de la liberté civile et religieuse, qui a été conquise par nos ancêtres à Derry, à Aughrim et à la Boyne. Nous espérons sincèrement que, dans un avenir peu éloigné, les ténèbres de la papauté seront dissipées de la Province de Québec, par les tribunaux de l'équité et de la justice anglaise, que les descendants de ceux qui ont vaincu si bravement sur les plaines d'Abraham, affirmeront de nouveau leurs droits comme sujets britanniques, et que le Maire Beaudry et sa brigade papiste devront trembler devant la marche des hommes libres...

Au nom des orangistes du comté de Toronto.

Nous demeurons,
Cher Monsieur et frère,
Les vôtres avec fraternité,
W. ADAMSON, C. M.
E. F. CLARKE,
Sec. du Comité.

Toronto, 13 août 1878.

M. Grant, en réponse, offrit des remerciements au nom des orangistes de Montréal, pour l'honneur qu'on leur faisait. Il expliqua la position des affaires à Montréal et dit que, non-seulement tous les orangistes de cette ville possédaient une instruction passable, mais quelques uns d'entre eux possédaient une éducation plus qu'ordinaire. Qu'il n'était pas vrai que les orangistes de Montréal ne fréquentaient aucune église, mais le contraire était la vérité Qu'il avait toujours fait tout en son pouvoir pour persuader à ses frères de Montréal qu'ils devraient être chrétiens d'abord et orangistes ensuite.

Qu'autrefois, à Montréal, cela ne payait pas un homme, financièrement parlant, que d'être orangiste et qu'il avait souffert dans son commerce, il y a cinq ans, pour avoir pris une part active dans les démonstrations orangistes, mais que les choses ont changé depuis. Il recommanda aux marchands de s'abstenir de faire affaires avec les maisons catholiques de Montréal. La politique future de l'Association de Montréal, sera d'avoir une procession le 12 juillet prochain. Le pouvoir de la presse doit à l'avenir être employé de préférence aux armes charnelles [sic] et il serait à désirer qu'il y eut un journal orangiste publié à Montréal pour l'avancement de leur cause. *Référant à la politique il dit qu'il était à Québec ce qui était connu en Haut Canada sous le nom de rouge et qu'il espérait que personne ne s'offenserait de cette admission.*

Les orangistes de Québec et de Montréal sont liés à voter dans la Province de Québec pour le gouvernement de la Réforme, car s'ils ne votaient pas ainsi ils ne pourraient exister, puisque les ultramontains sont en réalité le parti conservateur de cette province. Il les assura que chaque orangiste de la province de Québec *avait voté pour soutenir le gouvernement Joly* et dit qu'il était certain que personne d'entre ses auditeurs ne serait fâché de ce qu'ils avaient voté pour chasser un homme tel que DeBoucherville. Il termina en remerciant ses hôtes pour la réception dont lui et ses frères de Montréal avaient été l'objet.

Ainsi le maître des orangistes de Montréal déclaraît " *qu'il était ce qui était connu sous le nom de rouge*, et que " *chaque orangiste de la province de Québec avait voté pour soutenir le gouvernement Joly.* "

Cela n'empêche pas les organes libéraux de crier que le parti conservateur est l'esclave de l'orangisme.

Hypocrites et calomniateurs !

Politique Anglaise

Londres, 9—Les candidats parnellistes suivants ont élus aujourd'hui.

Ossery-sud, Dr J. E. Kenny ;
Comté de Queen, M. Macdonald ;
Roscommon-sud, A. Commins ;
Wicklow est. W. J. Corbett.

Les conservateurs ont triomphé dans la division de Middleton, Lancashire..

Le gain total des unionistes est de 33. Les tories remportent des victoires dans les comtés anglais par des majorité écrasantes.

M. Conway, parnelliste, a été réélu pour Leitrim-nord, et J B, O'Gill, parnelliste, a été élu pour South-sud.

A six heures ce soir les unionistes avaient enregistré un nombre total de votes de 1 016 281, et les gladstoniens de 949 502 votes.

Herbert Gladstone, dans un discours qu'il a fait au club libéral cette après-midi, a dit qu'il était fort probable qu'il y eu une nouvelle élection dans les 12 mois.

Lord Aberdeen, vice-roi d'Irlande, a laissé entendre qu'il quitterait l'Irlande avec un changement de gouvernement.

A minuit le nombre total des conservateurs et des unionistes élus étaient de 319, et celui des gladstoniens de 210.

Dublin, 9 — Trois conservateurs ont été condamnés à subir leurs procès pour avoir pris part à l'attaque contre la procession des catholiques le soir du 5 juillet courant.

Londres, 11—Sir William Vernon Harcourt dans un discours qu'il a fait à une assemblée à Poole, a dit que les libéraux soient oui ou non complètement battus dans les élections, les *Hôme Rulers* ne le seront pas et qu'il était impossible de retarder plus longtemps à accorder un gouvernement responsable à l'Irlande.

Voici le résultat des élections d'après les rapports fournis jusqu'à minuit :

Conservateurs.....	289
Unionistes.....	63
Gladstoniens.....	149
Parnellistes.....	72

Lord Hartington a été réélu pour la division de Rossendale de Lancashire-nord-est. Il a reçu 5,399 votes contre 3,949 pour son adversaire.

John Morley dans un discours qu'il a fait à Northampton aujourd'hui a dit que, dans une année de cette date, les projets de lois de Gladstone relatifs à l'Irlande seraient adoptés par le parlement et le pays. " Quelqu'un, dit-il, croit-il qu'une politique que l'Ecosse, les Galles et une grande partie de l'Angleterre approuve, sera laissée complètement dans l'oubli. Aucun des projets de ceux qui s'en tiennent à la lettre de l'acte d'union peut rétablir l'ordre en Irlande. "

A Warminster ce soir, Lord Harry Thynne a rencontré M. Fuller, le candidat de M. Gladstone pour cette division. La rencontre a eu lieu à la gare, et dans une conversation animée lord Thynne a dit à M. Fuller qu'il était un menteur. Ce dernier lui a répondu dans les mêmes termes. Lord Thynne a frappé Fuller, qui a riposté vigoureusement. Il en est résulté un assaut grave. Enfin le vicomte Weymouth et Sir Charles Habhouse ont séparé les combattants.

La raison de cette difficulté provenait de ce que P. J. O'Brien, député parnelliste pour Tipperary, avait voulu faire un discours en faveur de M. Fuller dans l'après-midi et qu'il en avait été empêché par une populace qui l'avait appelé des noms de " Dynamitard, " " Convict, " etc. O'Brien, Fuller et ses amis furent obligés d'aller parler à la résidence de M. Fuller. On prétendait que cela était dû à lord Thynne.

Il est rumeur que M. Gladstone, qui a été élu pour les deux divisions de Midlothian en offrira une à Sir Charles Dilke Dans ce cas les Unionistes lui opposeront M. Goschen.

Huit mille orangistes ont paradé aujourd'hui dans les rues à Glasgow. Ils ont ensuite tenu une assemblée monstre, adoptant une résolution par laquelle ils déclaraient que si cela était nécessaire, ils établiraient une armée de leurs confrères irlandais, anglais et coloniaux pour s'opposer à la destruction de l'empire et à la séparation de l'Angleterre de l'Irlande.

Le total des votes enregistrés jusqu'à samedi soir était : unionistes 1,209,874 Gladstoniens 1,118,973.

M Labouchère dans une entrevue aujourd'hui, a dit que Gladstone allait résigner et qu'un ministre conservateur prendra la charge de premier ministre.

Toute fusion entre les conservateurs et les unionistes ne saurait durer 20 minutes, au dire de M. Chamberlain.

M Chamberlain et son parti croit que la défaite de Gladstone va dépendre du fait que l'acte des terres n'était pas assez clair. " L'ouvrier comprendra dit Labouchère, que je ne crois pas que les conservateurs adoptent une politique *Home Rule*. Ils n'ont pas d'intérêt à règler la question mais ils veulent la quitter pendante. Le *tories* se sont bien servis de Chamberlain, mais il ne s'en est pas aperçu. Ils le jetteront de côté quand ils en auront fini. Cela prendra beaucoup de temps avant que la question d'Irlande soit réglée. Elle ne le sera pas par le prochain parlement. Les comtés en connaissent rien.

Londres, 12—Sur les 95 sièges qui restent à élire 51 étaient autrefois occupés par les gladstoniens, 19 par les conservateurs, 12 par les unionistes et 13 par les parnellistes.

Londres, 12—Les deux partis n'ont pas gagné l'un plus que l'autre aujourd'hui. O'Neil, conservateur, a été réélu pour Antrim-Centre contre McKelvy, parnelliste, qui n'a eu que 433 votes. Le conservateur a eu 4,261 voix. Hamilton, conservateur, a été réélu pour Tyrone-Nord contre le candidat libéral par un vote de 3,319 contre 2,879. O'Doherty, parnelliste, a été réélu pour Donegal-Nord par un vote de 4,263 contre le candidat conservateur qui n'a eu que 914 voix.

Conservateurs.....	291
Unionistes.....	66
Libéraux.....	159
Parnellistes.....	74

Les Hébrides

Paris, 9—Les négociations entre la France et l'Angleterre au sujet des Nouvelles-Hébrides sont sur le point d'en arriver à un règlement satisfaisant.

La France et la Russie

Londres, 9—Le *Free Press* de Vienne, dit que le premier ministre français, M. De Freycinet, a refusé l'offre de la Russie de faire alliance avec elle, parce qu'il ne voulait pas mettre la France en inimitié avec l'Allemagne.

Panique à la Chambre

Paris, 9—A la chambre des députés, aujourd'hui, un homme qu'on croit être un aliéné, a tiré un coup de revolver. La balle est passée au-dessus de la tête du président. Cet homme a été de suite arrêté. Il dit qu'il a agi ainsi pour attirer l'attention sur sa misère.

Feu cardinal Guibert

Paris, 9—Les funérailles du cardinal Guibert auront lieu le 16 courant et seront des plus imposantes.

Ministère de fusion

Londres, 11.—Lord Salisbury a fait des ouvertures à lord Hartington pour la formation d'un ministère de coalition dont le programme comprendra un projet de loi de gouvernement local pour l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, un projet de loi donnant droit aux journaliers ruraux d'obtenir de petits lots de terre, et des moyens de rendre plus facile l'achat des terres, ainsi qu'un comité choisi pour s'enquérir de l'administration du gouvernement des Indes en vue de donner aux naturels plus de contrôle sur les affaires locales.

Si lord Hartington consent à former un tel gouvernement, on fera entrer dans le cabinet M. Goschen, Sir Henry James et le duc d'Argyle. M. Chamberlain n'y entrera pas.

Le choléra

Rome, 9—Voici les bulletins aujourd'hui :

Brindisi	127	nouveaux cas	78 décès
Fontana	47	"	" 41 "
Latran..	52	"	" 22 "
Total	226		141

Londres, 9—On rapporte deux cas de choléra à Trieste.

Rome, 10—Voici les bulletins, aujourd'hui :

Brindisi...	175	nouveaux cas,	47 décès.
Latiano...	32	" "	15 "
Fontana...	59	" "	21 "
Sanvito...	12	" "	3 "
Venise.....	1	" "	2 "
Codigoro...	8	" "	1 "
Total.	287		89

Rome, 11—Voici les bulletins du choléra, pour aujourd'hui :

Brindisi..	103	nouveaux cas,	48 décès.
Latiano....	28	" "	8
San Vito..	15	" "	3
Fontana....	42	" "	33
Codigoro...	12	" "	5
Venise.....	6	" "	2
Total	206		100

VIENNE, 12—Durant les dernières 24 heures il y a eu à Trieste 2 décès cholériques et l'on rapporte qu'il y a 8 nouveaux cas.

L'expulsion des princes

Paris, 12.—Le duc d'Aumale a fait appel au conseil d'état à propos de son expulsion de l'armée de France. Il a aussi adressé au président Grévy la lettre suivante :

" Il y a trois ans, sans cause ni motifs, vous m'avez infligé la peine disciplinaire la plus sévère possible. Cependant j'ai gardé le silence jusqu'à aujourd'hui. En rayant mon nom de la liste des officiers de l'armée vous vous immiscez dans l'armée sans occuper des titres gagnés à la guerre. Les ministres ont frappé des hommes sans reproches, des hommes honorés pour les services qu'ils avaient rendus, des hommes dévoués à leur pays.

" Mon avocat défendra ma cause qui est celle de tous les officiers aussi bien que de moi-même, le doyen du personnel général. C'est mon devoir de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de vos attaques. "

Le duc de Chartres qui occupait un grade de major dans l'armée française a aussi fait appel au conseil d'état contre son expulsion.

Rome 12— Un journal la *Riforma*, dit que le fait de voir que le prince Jérôme et le prince Victor ne sont pas reconciliés, même en face de l'exil, produit la plus déplorable impression.

Il serait donc du devoir de le princesse Clothide, ajoute la feuille italienne, d'engagner son fils à cesser de donner au monde le triste spectacle de sa rivalité avec son père.

Le gouvernement italien et la cour ne prendront aucune part aux visites annoncées entre le prince Napoléon et son fils à Moncalieri. Tout le monde sait que l'Italie n'interviendra jamais ni directement ni indirectement dans les affaires intérieures de la France.

Un drame à Lévis

Vers onze heures, lundi matin, la population de Notre-Dame et de St-Joseph de Lévis, a été mise en émoi par une scène bien extraordinaire, dont on nous a communiqué les détails suivants :

Un jeune homme de 23 ans, Octave Tardif, demeurant chez ses parents, rue Fraser, était malade au lit depuis environ six semaines et appréhendait beaucoup de mourir.

Hier matin, il se leva tout à coup, à la grande surprise de sa mère à qui il dit qu'il allait prendre le frais sur la galerie. Il se rendit en effet sur celle-ci, vêtu seulement d'une camisole et d'un pantalon et chaussé de bas seulement.

La mère, qui ne le perdait pas de vue, le vit tont à coup s'élancer dans la direction de la rue Commerciale. Le malheureux, sous l'empire d'un accès de fièvre qui lui donnait des forces qu'il n'avait pas un instant auparavant, courait comme un chevreuil, bondissant pardessus les obstacles et ne voyant rien probablement.

Il arriva ainsi à la rue Commerciale et s'élança dans le cap qu'il descendit comme une avalanche.

Il se trouva enfin sur le toit d'une maison qu'il dégringola avec la même rapidité et reprit sa course vers le fleuve.

Une minute après il entrait dans l'eau et se dirigeait vers le large.

En voyant partir son fils Mme Tardif s'était élancée sur ses traces, et elle arriva ainsi sur le bord du cap, au moment où le pauvre garçon entrait dans le fleuve.

Des ouvriers travaillaient près de là. Elle se mit à crier et leur indiqua son fils. En voyant le désespoir de cette femme, les ouvriers, qui se nommaient Ed. Brulotte, J. Morris et Rémi Potvin, n'hésitèrent pas et se mirent à la poursuite du fugitif.

Ils l'atteignirent au moment où il allait disparaître, et malgré une résistance désespérée ils le ramenèrent sur le rivage, où ils furent forcés de le ficeler et de le transporter à son domicile dans une voiture.

Cet événement ayant provoqué un nombreux rassemblement dans la rue, Mgr Grandin, qui passait alors, s'enquit de ce qu'il y avait et entra voir le malade.

Le jeune Tardif, chez qui la fièvre s'était calmée et qui était alors tout à fait lucide, raconta qu'il se rappelait très bien les moindres incidents de sa course, et qu'il avait obéi à une force irrésistitible qui l'avait empoigné et poussé en avant.

Aujourd'hui, il est assez bien.

Proverbe

" L'Italien réfléchit avant de faire une sottise, l'Allemand en la faisant, et le Polonais après l'avoir faite. " Autre dicton : " Ce que l'Italien invente, le Français le fait, l'Allemand le vend, de Polonais l'achète et le Russe le lui prend de force. " En Italie on dit : " L'Espagnol paraît malin et ne l'est pas ; l'Italien paraît malin et l'est ; le Portugais paraît fou et ne l'est pas. " On dit encore : " En occupant une île, l'Espagnol bâtit d'abord une église, le Français une caserne, le Hollandais un magasin et l'Anglais un débit de boissons. " Encore un proverbe polonais : " Le serpent trompa Eve en italien. Eve trompa Adam en tchèque. Dieu le maudit en allemand et l'ange les expulsa en hongrois. " Pour finir un proverbe tchèque : " L'Allemande est faite pour l'étable, la Tchèque pour la cuisine et la Française pour le salon. '

Echos & nouvelles

Accidents

Jeudi soir deux hommes nommés John Burke et James Brennan travaillaient à bord de la barge *Caledonia* ancrée à l'anse Sillery, lorsqu'ils reçurent des blessures graves. Ils étaient occupés à tourner une manivelle pour faire entrer une pièce de bois dans la cale, lorsque cette pièce glissa dans la chaîne et la manivelle libre du poids de la pièce tournoya en sens inverse frappant Burke à la tête et lui fracturant le crâne. Burke fut transporté à l'hôpital de marine et l'on désespère de ses jours. Immédiatement après l'accident, le Dr. Henchey et un prêtre furent appelés et le pauvre malheureux reçut les premiers soins que requérait son état. Brennan est aussi grièvement blessé, mais on espère sauver ses jours. Tous deux sont célibataires, mais Burke est le seul soutien de sa famille.

—Hier matin, à 4.20 hrs., la petite locomotive du C. P. R., conduisait un convoi chargé de pierre pour le bassin Louise, lorsqu'arrivé à une voie d'évitement, le char qui était devant la locomotive a déraillé et a brisé les dormants. C'est le seul accident qui soit arrivé et en moins d'une demi-heure de travail la locomotive a pu continuer sa route.

Accident à l'Hospice

Une petite orpheline du nom de Renaud, âgée de 9 ans, et qui résidait à l'Hospice de Lévis depuis environ un mois, a été victime d'un terrible accident, jeudi après-midi vers 5 heures.

Elle était au sixième étage de l'édifice et se préparait à descendre pour aller rejoindre ses compagnes. En descendant elle se pencha sur la rampe de l'escalier pour glisser sur elle. Cet escalier est en spirale et conduit au dernier étage. La petite imprudente ne continua pas longtemps cet étrange amusement : elle perdit l'équilibre et tomba à la renverse. La pauvre petite fit une chute de plus de 60 pieds et fut relevée sans connaissance au pied de l'escalier. Le docteur mandé en tout hâte constata que la petite infortunée était blessé à la tête et à l'estomac. Ses blessures sont tellement graves que le médecin a perdu espoir de lui conserver la vie. On attend la mort de minute en minute.

Pilules Holloway

Les chaleurs extraordinaires en été produisent souvent à beaucoup de personnes de fâcheuses conséquences. Le foie, l'estomac, et les intestins sont, dans de tels cas, plus ou moins affectés, de sorte que les indigènes, sont à cette époque, sujets à quelques uns des désordres qui sévissent dans les climats chauds. Il doit être universellement reconnu que les Pilules Holloway possèdent les propriétés curatives les plus puissantes. Elles rafraîchissent et purifient le sang, empêchent le système d'être exposé à certaines irrégularités ; ou bien, lorsque la maladie s'est emparée du système, elles en adoucissent la violence et finissent par en triompher tout à fait. La dyssenterie, les affections de la bile, les acidités sur l'estomac, les migraines et la débilité disparaissent bientôt après un traitement avec ces admirables Pilules.

Tempête de Winggins

Le professeur E. Stone Wiggins, prophète de température, insiste à dire que la grande tempête qu'il a annoncée pour cette automne, aura lieu. Il ne croit pas qu'il y aura beaucoup de changements dans la température avant l'automne. Il ajoute : " Septembre sera froid et tempêtueux et cette température précèdera une grande tempête qui doit avoir lieu le 29 septembre. Une grande guerre des éléments aura lieu aussi sûrement et certainement que le soleil brille au ciel.

" Ce sera une tempête sans précédent après avoir fait ses ravages à travers l'Alantique et s'être abattue sur le pays, elle reviendra mourir aux Montagnes Rocheuses.

" Les pêcheurs des provinces maritimes n'ont pas été lents à apprécier desprédictions et j'apprends qu'ils prismes arrangements a cette fin. "

Inhumations

Pendant le mois de mai dernier, il y y a eu 69 inhumations dans le cimetière St-Charles. Sur ce nombre, nous comptons 39 garçons, 26 filles, 2 hommes mariés et 2 femmes mariées.

Accident à la citadelle

L'escouade d'artilleurs canadiens qui doit prendre part au prochain concours de Shoeburyness, Angleterre, faisait vendredi après-midi l'exercice appelé *shifting ordnance*, à la citadelle, sous les ordres du sergent J. C. Cornish, de la batterie A. On sait que cet exercice consiste à démonter et remonter un canon. Or, en faisant glisser de son affût une pièce de gros calibre, elle est tombée sur l'extrémité d'un levier que l'instructeur se préparait à introduire dans la gueule et dont le milieu était appuyé sur une pièce de bois, faisant remonter avec une force terrible l'extrémité que le malheureux tenait dans ses mains et qui le frappa sous le menton.

On crut le sergent Cornish mort et l'on s'empressa de le relever et de le transporter au quartier. Il avait la figure couverte de sang.

Le médecin qui arriva de suite, constata que le menton était fracturé, que la lèvre inférieure était coupée en deux et que plusieurs dents étaient cassées. Il pansa le blessé, dont il désespéra presque dans la soirée, tant le choc sur système cérébral avait été violent.

Depuis, le pauvre sergent a pris un peu de mieux.

Recettes

Moyen d'utiliser le poussier du foin pour la nourriture des porcs

On tient généralement le poussier du foin pour un déchet détestable et l'on en tire aucun parti sérieux ; nous croyons utile d'indiquer ici la manière de l'utiliser avec profit pour les porcs :

A défaut de cribles convenables, on prend une caisse légère dont on a troué tout le fond à l'aide d'une vrille. Ceux qui raffinent passent ensuite un fil de fer rouge dans chaque trou. On verse le poussier de foin dans cette caisse et on la secoue comme s'il s'agissait de tamiser la farine avec un sas. On prend ensuite le poussier qui a passé à travers ce tamis, on le met dans un seau et on l'arrose avec de l'eau bouillante. Au bout de dix minutes ou un quart d'heure d'infusion, on blanchit le tout avec une ou deux poignées de farine d'avoine ou avec des recoupes. On remue bien cette bouillie et on la donne aux porcs, alors qu'elle n'est plus tiède, non pour les engraisser, mais pour les entretenir et les développer en taille, au moment où les herbages, les racines et les pommes de terre font complètement défaut. Ce mode de nourriture est excellent.

Salubrité des fruits rouges

Excellent procédé pour se tenir le ventre libre : On mange tous les jours, en deux ou trois repas, une centaine de cerises cuites en compote, avec un peu peu de sucre, pour les rendre plus agréables. On peut laisser les noyaux, mais il faut bien se garder de les avaler. Il y a économie à préférer les plus beaux fruits et les plus *noirs* ; ils rendent alors un jus plus abondant. En y ajoutant quelque parfum on obtient une compote du goût de tout le monde.

Sous le titre " Salubrité des fruits rouges " la *Revue d'économie rurale*, contient le conseil suivant : Imitons la nature qui fait rien en vain. En nous apportant des légumes frais, les fruits rouges, fraises, cerises, etc., elle semble nous dire que nous avons besoin de renouveler les fluides nutritifs, pour nous préparer à des saisons nouvelles. Le remède n'est pas mauvais ? est facile à comprendre et à expliquer.

Noyade

Arsène Héon, fils d'un riche cultivateur de St-Grégoire, s'est noyé, la semaine dernière, dans la petite rivière appelée Pointu. Il était en train de la traverser sur une planche, lorspue celle-ci versa et le fit tomber à l'eau. Un de ses amis qui était avec lui, se précipita à son secours. Mais son dévoument faillit le faire noyer lui-même. Il put néanmoins se garantir, et il en fut quitte pour la douleur de voir son ami périr sous ses yeux sans pouvor le sauver.

Capture d'ours

M. Jules Tremblay, le premier colon établi à la rivière à l'Ours, paroisse de Ste-Anne du Saguenay, a pris au piège six jolis ours, pendant le mois de juin dernier. Les peaux ont été vendues à M. Marcel Côté, marchand de Ste-Anne, pour la somme de $64.

Un requin

M. Gabriel Boulianne, de Tadousac, a tué, ces jours derniers, un requin qui mesurait 9 pieds de longueur.

Nouvelles de Portneuf

Son Eminence le cardinal Taschereau a fait vendredi dernier sa visite pastorale à cette paroisse. Toute la population s'est portée à la rencontre du vénérable Prince de l'Eglise et lui a fait une réception magnifique. La procession a été fort belle ainsi que les cérémonies de l'église. On a beaucoup remarqué un splendide arc de triomphe construit par M. Frs. Langlois, boucher.

Dans la nuit de mardi dernier, la résidence de M Jean Richard, cultivateur, a été détruite par le feu, avec tout ce qu'elle contenait. Il n'y avait personne dans la maison, la famille Richard demeurant en été dans une petite bâtisse voisine, et il est probable que la catastrophe est l'œuvre d'un vagabond qui n'avait pas été satisfait de ce qu'on lui avait donné à manger, dans l'après-midi, et qui rôda ensuite jusqu'au soir dans les alentours.

Dernièrement, un ouvrier de Portneuf, nommé Vézina, a failli se faire tuer par une mine qu'il venait de pratiquer. L'explosion ne se produisant pas après qu'il eût allumé la mèche, il se mit en frais de retirer la bourre, lorsque tout-à-coup la mine éclata. Vésina fut aveuglé par la poudre qui lui abîma l'œil gauche, mais il ne perdit pas connaissance. Il eut en outre la main gauche atrocement mutilée et la main droite légèrement blessée. On vint à son secours et il fut transporté à son domicile, où il a reçu depuis les soins du Dr. Wilbrunner. Le malheureux ne perdra pas la vue et ne sera pas amputé de la main.

Nouvelles de Tadousac

On écrit de Tadoussac en date du 4 juillet :

La coupe des billots a été assez abondante cette année dans cette partie de notre Province. Dans plusieurs des établissements de la côte nord, les billots étaient coupés pour le compte de la maison Price, de Québec. Voici le nombre des billots coupés dans le haut du Saguenay : A Chicoutimi et dans les environs, trois cents mille billots. A la grande Baie, de soixante à quatre vingts mille billots.

A l'anse St-Etienne, environ cent vingt mille billots, y compris ceux coupés par M. O. Boulianne, sur la rivière Ste-Marguerite. Aux petites Bergeronnes, dix huit mille billots. Au Saut au Cochon, quatre vingt-un mille billots. M. Price a aussi acheté les madriers provenant des billots coupés par la Compagnie Anglaise de la Seigneurie de Mille Vaches. Le siège des opérations de cette compagnie, est à Portneuf, en bas. Un bâtiment y est actuellement en chargement pour le compte de la maison Price.

Cinq Morts subites

Une servante qui depuis nombre d'années a été à l'emploi des religieuses de l'Hôtel Dieu, est morte subitement hier matin. Malade depuis longtemps et âgée d'environ 50 ans, la malade a succombé à ce qui était probablement une congestion des poumons. M. le docteur Wells a averti M. le coroner Belleau qui, vu les circonstances, n'a pas cru devoir faire une enquête.

M. McKernan, professeur de musique au collège de Lévis, est mort subitement la nuit dernière.

Un ouvrier âgé, du Saut Montmorency, M. Abraham Giroux, se préparait dimanche matin, à assister à la grand'messe à l'église de Beauport, lorsqu'il est tombé d'épilepsie et a expiré.

Le vieillard était sujet à des attaques de haut mal.

M. Moïse Blouin, boucher de St-Roch, est mort subitement pendant la nuit dernière.

Samedi dernier, à Beauport, madame veuve Jos. Robert était de retour à sa maison, d'une courte visite chez une de ses voisines. A peine avait-elle franchi le seuil de la porte qu'elle tomba morte.

Nouvelles de Fraserville

Les Hons. juges Elzéar et Henri Taschereau sont arrivés à Fraserville avec leur famille, pour y passer la belle saison.

—Jeudi, le 1er juillet, 43 petits garçons et 35 petites filles ont fait leur première communion dans l'église paroissiale de cette ville.

—Quatre frères de la Doctrine Chrétienne sont arrivés à Fraserville pour prendre possession de la maison d'école qu'ils ont fait construire en cette ville.

L'ouverture des classes à cette institution aura lieu le 1er septembre prochain.

Suicide

Un nommé Napoléon Sicotte s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans l'œil gauche, dimanche dernier, à St. Isidore.

Noyades

Un jeune homme nommé Levesque s'est noyé en se baignant dans le fleuve à Montréal vers quatre heures hier après-midi. On a retrouvé son cadavre

A St-David, comté de Yamaska, mardi soir, vers six heures, un jeune homme du nom de Dufresne (fils de Pierre) s'est noyé en se baignant dans la rivière, dans le village. La rivière a environ 80 pieds de largeur à l'endroit où a eu lieu cet accident.

DIEU ET MON DROIT

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à mercredi, le 21e jour du mois courant, des soumissions cachetées et adressées au soussigné, avec la suscription, " Soumission pour réparations, &c., Grosse Isle, Que.," pour les travaux à faire pour les réparations, &c., requises à la

STATION DE QUARANTAINE

A

GROSSE ISLE, QUE.

On pourra voir les devis au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et au Bureau des Travaux Publics de la Puissance Bureau de Poste, Québec, Mardi, le 13e jour du mois courant, ou après cette date.

Les soumissionnaires devront visiter personnellement le terrain et s'assurer par eux-mêmes des travaux à faire, suivant les dits plans et devis, avant d'envoyer leur soumission.

Les soumissionnaires sont de plus avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les formules imprimées fournies, et signées de leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque *accepté*, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 8 Juillet 1886.
Québec, 13 Juillet 1886—3f

441—C J.

Aux nouveaux Abonnés !

CONDITION :

$1.00—Pour une—$1.0

vous recevrez le *Journal* pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus bas qui sont d'une grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au *Journal des Campagnes* qui se publie tous les JEUDIS, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,

Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD

Agent du *Journal des Campagnes.*

No 9, RUE BUADE, QUEBEC

☞ *Seul autorisé à donner les cadeaux,*

Echos & nouvelles

Les faux monnayeurs

ARRESTATION DU CHEF DE LA BANDE

M. O'Leary, de la police fédérale, a arrêté hier un nommé John Rogers, le chef de cette bande de faussaires qui depuis des années inondent le Canada et les Etats de la Nouvelle-Angleterre de faux billets de banque. Le policier s'étant lié d'amitié avec un des affiliés, lui fit croire qu'il désirait s'associer à la bande et il fut présenté à Rogers qui lui avoua avoir en sa possession les planches nécessaires pour faire des billets de $50 de la banque de Québec, des $20 des Etats-Unis, des $10 de la banque des Marchands du Canada. M. Rogers raconta aussi qu'il y a environ un mois il est allé en compagnie de Wm Duncan Thomas Brown et le capt. Clendenning à Rochester se procurer des brosses, de l'encre et du papier pour exercer son industrie et que pendant ce voyage, il avait fait circuler pour près de $1,000 de faux billets.

Le papier qu'il a acheté à Rochester est, dit-il, d'une aussi belle qualité, que celle d'aucun billet de banque véritable. Il opère en photographiant les vrais billets et il se vante d'être parvenu à les reproduire avec une telle perfection, qu'il est imposible de les reconnaître pour faux.

Il dit aussi pouvoir changer la dénomination d'un billet de manière à tromper l'œil le plus exercé. Il avait l'intention d'aller s'établir à Ottawa pour exercer son industrie en grand.

Duncan, son complice, a aussi été arrêté et a fait des aveux complets. La police a saisi une grande quantité de faux billets, plusieurs planches et autres instruments qui ont servi à la fabrication.

On a aussi mis la main sur un engagement signé à Lachine, en février 1886, par plusieurs personnes qui s'engagent sous peine de mort, et par serment à ne pas divulguer les secrets de la bande.

On prétend que le vrai nom de Rodgers est Johnson, et qu'il demeure à Toronto, où il fabriquait sa fausse monnaie avec l'assistance de son père et de ses deux sœurs.

Echappé belle

Mardi après midi, vers cinq heures M. F. X. Duplessis, frère de M. Duplessis, tanneur de Lévis, a failli être victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites funestes. Il était à aider à son frère, avec quelques hommes, pour soulever un hangar afin d'y faire quelques réparations, lorsques une longue pièce de bois dont on se servait pour cet ouvrage céda tout à coup et vint frapper M. F. X. Duplessis sur la hanche. Un cri de son frère le fit reculer de quelques pas ; sans cela M. Duplessis était frappé à la tête.

Il en a été quitte, heureusement, pour quelques contusions plus ou moins graves.

Noyade

Mardi soir, un jeune enfant âgé de e ans, fils de M. Louis Giguère s'est noyé dans le grand étang près des moulins de M. Atkinson à St-Romuald. Il était à jouer sur le bord de l'étang lorsqu'il tomba à l'eau et se noya. L'accident avait été vu par le jeune Atkinson qui se trouvait non loin de là en ce moment et il déploya beaucoup de zèle et de courage pour sauver le petit infortuné, mais ses efforts restèrent sans succès. Le cadavre a été repêché quelques instants après par un nommé Ernest Forcade et transporté dans sa famille

Un chien savant

Un chien savant, qui semble n'appartenir à personne, s'est installé depuis quelque temps à la salle d'attente de troisième classe de la station centrale à Amsterdam, où il a promptement conquis le nom de " cinquième inspecteur. "

C'est au portier en faction à l'entrée de la dite salle qu'incombe la mission d'annoncer les départs ; au moment même où cet employé s'apprête à remplir ses fonctions, le chien accourt, se dresse devant lui, et semble écouter le nom de la ville vers laquelle va se diriger le train en partance. A peine a-t-il entendu, qu'il s'élance et sans hésitation, accompagne de voiture en voiture, le mécanicien chargé de s'assurer si les règlements qui le concernent ont été bien observés.

Ce service terminé, le chien se rend à la locomotive et s'y assied jusqu'au moment où sonne la cloche. Alors, ne tenant probablement pas à aller en voyage, il saute à terre après avoir fait entendre un aboiement qui signifie probablement : " En route, les voyageurs ! " Et le convoi parti, la bête retourne à la salle d'attente jusqu'à ce qu'un autre départ lui fournisse l'occasion de reprendre ses fonctions.

Ce chien extraordinaire est naturellement l'ami de tous les employés du chemin de fer qui tous lui prodiguent des caresses, mais il est à remarquer que lorsqu'il remplit ses fonctions de cinquième inspecteur, il ne se laisse approcher qu'avec difficulté comme s'il ne voulait pas être troublé dans l'accomplissement de ses devoirs.

Les fêtes du cardinalat

En ce qui regarde la part que doit prendre la corporation de Québec aux fêtes du cardinalat, M. Baillargé, ingénieur de la ville, nous donne les détails suivants :

Les halles Finlay et Berthelot ne seront pas illuminées vu que les bouchers seraient obligés de laisser leurs étaux ouverts, ce qui causerait de graves inconvénients. Les étages supérieurs des halles Champlain, Montcalm et Jacques-Cartier seront brillamment illuminés. Il est plus que probable que de même qu'en 1874, lors du 200e anniversaire de l'érection du siège épiscopal de Québec, il sera construit aux frais de la ville un dôme au-dessus du Rond de Chaines, dôme qui sera illuminé au moyen de lanternes chinoises. M. Baillargé se propose de faire couronner ce dôme d'une lumière électrique.

A part l'illumination des différents édifices qui sont la propriété de la ville, le chef de la brigade du feu érigera, au moyen des échelles du département, une arche en face du poste central. Cette arche ainsi que le dôme sera illuminée au moyen de lanternes.

Il a aussi été décidé que la ville fera les frais d'un feu d'artifice qui aura lieu sur le terreplein de la citadelle, près de la terrasse. M. Baillargé nous informe que les détails de ce feu d'artifice ne sont pas encore reglés. Il attend que quelque artificier lui fasse des propositions.

Rambervilliers

Il existe dans les Vosges, une petite ville qui est devenue célèbre par la conduite héroïque de ses habitants pendant la guerre de 1870 ; c'est Rambervillers. Le 9 octobre de cette dernière année, les troupes du général Von Werdar, apparurent aux alentours de la ville, après les batailles de St-Remy, Bourgance, et Nompaletize, au nombre de deux mille hommes. Le commandant Petit-Jean n'avait sous ses ordres que 190 gardes nationaux.

Le combat commença à deux heures de l'après-midi et dura jusqu'à la nuit. Les Allemands, par leur grand nombre eurent la victoire, mais à quel prix ! 180 hommes tués et 300 blessés du côté de l'ennemi, et 9 hommes tués et 7 blessés du côté des Français. Les Badois pillèrent ensuite la ville et assassinèrent trente habitants inoffensifs, pour venger la mort de leur chef, le major Berkfeld.

En souvenir de la conduite heroïque de cette petite ville, Paris va donner le nom de Rambervillers à une de ses rues. Nos lecteurs savent peut-être que la famille Populorum, connue d'une manière si avantageuse et estimable à Chicago est originaire de Rambervillers.

Terrible noyade

Un pénible accident vient de jeter le deuil dans une famille actuellement en promenade à St Laurent, Ile d'Orléans.

Deux jeunes messieurs Lachance, récemment arrivés avec leurs familles des Etats-Unis, et en visite chez leur oncle, M. François Antoine Gosselin, de St-Laurent, s'embarquaient mercredi dans une chaloupe pour aller rendre visite à un parent qui demeure à Beaumont. Un petit bac suivait la chaloupe.

Comme la chaloupe avait un trop fort tirant d'eau pour leur permettre de gagner la rive de Beaumont, les deux jeunes gens prirent place dans le bac qu'ils avaient remorqué derrière leur chaloupe. C'était une grave imprudence, car le petit esquif ne pouvait contenir qu'une personne. Il chavira aussitôt et les deux jeunes Lachance tombèrent à l'eau. L'un d'eux put, en faisant des efforts surhumains, remonter à la surface du fleuve et regagner le rivage, mais l'autre, M. Désiré Lachance, ne reparut plus. On envoya au secours ; mais on ne repêcha qu'un cadavre, qui fut incontinent transféré dans une chaloupe à St.-Laurent.

C'est à monsieur l'abbé Herménégilde Bouffard qu'échut la délicate et pénible tâche d'annoncer cette douloureuse nouvelle à la jeune femme du noyé. On devine ce qui s'est passé. Madame Désiré Lachance était venue à St-Laurent, en compagnie de son mari et d'un tout jeune enfant, revoir les siens, et un épouvantable malheur l'y attendait. La douleur de cette jeune femme est inexprimable et il a fallu les bonnes paroles de monsieur l'abbé Bouffard pour lui rendre moins amer le sacrifice d'une vie qui lui était chère.

M. Désiré Lachance était âgé de 25 ans et n'était marié que depuis l'hiver dernier.

Un suicide a Chateau-Richer

M. le coroner Belleau est allé faire une enquête hier au Château Richer. Voici les circonstances qui ont donné lieu à cette investigation.

Depuis quelques jours les personnes qui avaient occasion de passer dans le chemin qui longe la terre de M. Crépin se plaignaient de l'odeur infecte qui s'exhalait de cet endroit. Avant hier, vers midi, un jeune garçon d'à peu près 13 ans, du nom de Alfred Lessard, fils de M. Thomas Lessard, en se rendant à l'école s'est dit qu'il fallait savoir d'où cette mauvaise odeur provenait. En conséquence il est monté sur le côteau qui est sis au côté nord du chemin et dans un petit bocage il a découvert le cadavre d'un homme. Ce cadavre qui était dans un état de décomposition avancée, était appuyé à un arbre sur la terre de M. Vincent Crépin. Le jeune Lessard descendit la côte en criant : *un homme mort.*

Un M. Télesphore Trudel entendant les cris du jeune Lessard est monté sur le côteau et vit le cadavre du défunt Il a constaté qu'une blessure causée par une balle existait à la tempe droite. A sept ou huit pouces de la main droite. du défunt était un revolver de manufacture anglaise et généralement connue sous le nom de *bull dog.* Ce revolver était de six coups et une des chambres du réservoir contenait une cartouche vide. M. Lessard voyant que le revolver était rouillé l'a essayé afin de constater s'il fonctionnait bien. Defait, malgré la rouille l'arme était encore en assez bon état.

Le docteur J. P. Deblois a fait l'autopsie et a constaté que le défunt s'était suicidé en se lançant une balle dans la tête.

M. le coroner Belleau a fait transporter le cadavre à la Morgue pour fins d'identification, vu que les journaux de l'ouest ont annoncé qu'un nommé Davidson était disparu depuis queique temps. Le cadavre restera à la Morgue aussi longtemps que l'état de la température le permettra.

Un Bienfaiteur

Cette année, comme les précédentes, l'honorable G. Couture. M. C. L. vient de confier à sa nièce, Sœur de la Charité, la distribution de ses émoluments comme Conseiller Législatif, ainsi qu'il suit : $200.00 à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, de Lévis ; $100.00 aux Sœurs de la Charité du Couvent de Lévis ; $100.00 à l'Asile du Bon Pasteur ; $45.00 à l'Hospice St-Charles du Bon Pasteur ; $100.00 aux Orphelines des Sœurs de la Charité de Québec.

Les Orphelins et les pauvres prieront avec ferveur pour leur Bienfaiteur, et la Divine Providence récompensera au centuple ce grand citoyen.

Avis aux mères

Le " syrop calmant de Mme Winslow " devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq *cents* la bouteuille.

Québec, 18 mai 1886—1 an 410

Militaire

Le camp de Lévis sera levé vendredi prochain.

Incendie

Deux hommes horriblement brûlés

Les pompiers ont été appelés hier matin à la manufacture de chaussures de M. Bresse pour éteindre un commencement d'incendie, qui a éclaté dans la bâtisse de chaufferie. M. Perreault contre-maître s'étant aperçu le premier de la fumée qui sortait de l'appartement, appela à son secours M. Bérubé et tous deux se lancèrent pour éteindre le feu. Mais l'incendie avait pris de telles proportions que les deux hommes furent obligés de reculer poursuivis par un feu ardent qui les enveloppait de toutes parts.

Tout-à-coup une explosion de gaz se fit entendre et l'on vit sortir Pereault et Bérubé dont les habits étaient tout en feu. Leurs compagnons accoururent et réussirent à éteindre les flammes.

Bérubé était tellement brûlé, qu'en ôtant ses habits, on lui arracha des lambeaux de chair. Sa figure est terriblement blessée, et tous ses cheveux sont brûlés. Les bras et les mains ne sont qu'une plaie.

Perreault a la barbe grillée, et les bras et les cheveux sont aussi brûlés. On transporta les deux malheureux à la demeure de M. Bresse, où ils reçurent les soins du Dr Lavoie.

Les pertes ne sont pas considérables et sont couvertes par les assurances. La bâtisse principale n'a souffert aucun dommage. Si le feu était aussi ardent, cela est dû à un quart de ciment qui était dans la bâtisse où a commencé le feu. Les deux malheureux ont été transportés à leurs demeures respectives où ils endurent d'horribles souffrances.

Deux miracles

Le pèlerinage des Dames et demoiselles de St-Pierre de Montréal, au sanctuaire béni de Ste-Anne de Beaupré, a eu lieu lundi dernier, sous la direction du Révd Père Lefèbvre, O. M. I.

Le vapeur " Canada " transportait plus de douze cents personnes.

Ce pieux pèlerinage a été particulièrement favorisé par la divine Providence, deux miracles ont eu lieu en présence de plusieurs centaines d'heureux témoins, les voici tels qu'on les rapporte :

Une dame âgée d'une quarantaine d'années qui souffrait depuis longtemps d'une maladie de jambes et était obligée de marcher avec des béquilles, les a laissées dans l'enceinte sacrée et a pu revenir sans aucune aide, sa grande foi et sa ferveur inaltérable lui avaient mérité sa guérison.

Puis un petit garçon de 12 ans, nommé Petit, qui souffrait également d'une affection douloureuse à une jambe, a été guéri après avoir communié et est revenu sans le secours de sa canne, il était parfaitement guéri.

Comme il est doux et consolant aux cœurs catholiques de voir que leur piété, leurs prières ferventes, leur respect pour les Saints et leur amour pour Dieu reçoivent dès ici-bas d'éclatants témoignages de l'efficacité de leurs dévotions et de la PRIÈRE.

Deux autres miracles

Deux autres miracles éclatants ont été opérés, mercredi, à la Bonne Ste Anne.

Un homme de St Jean Port-Joli marchant depuis sept ans à l'aide de béquilles, est revenu dans sa famille après avoir laissé ses béquilles dans le sanctuaire de la puissante thaumaturge.

Une femme de Lampton, venue aussi à la bonne Ste-Anne sur deux béquilles, est retournée à sa demeure parfaitement guérie.

Le citron

La saison chaude arrive et chacun prend de la limonade ; mais d'où vient le citron ? ou plutôt qu'est-ce que le citronnier ? Lorsqu'il pousse de la graine semée dans un pays chaud, il faut huit ou dix ans avant qu'il rapporte. Quelquefois l'on peut diminuer ce temps par le greffage, mais c'est de peu d'importance. L'arbre demande un bon sol et résiste bien aux froids ; des tiges commencent à pousser dès que les beaux jours du printemps arrivent, et alors l'arbre doit être arrosé largement, tenu dans une serre et surtout à l'abri des vents. L'arbre fleurit au printemps et le fruit doit rester au moins cinq mois avant d'être bon à cueillir.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 15 Juillet 1886.—No 2

LE

CAPITAINE PHEBUS

(*Suite*)

Les femmes jasaient à mi-voix sous leurs lourds bonnets garnis, recouverts d'une coiffure en grosse batiste, à fond large et à très longues barbes, croisées au-dessus de leur tête.

Les jeunes filles cachaient sous une coiffure sans barbes, à fond large et finement plissée, d'opulentes chevelures, dont les longues tresses, enroulées avec soin derrière la tête, formaient de superbes chignons. Sous leur casaquin de couleurs diverses, à longues basques, femmes et filles laissaient voir une camisole dont la candeur faisait indiscrètement ressortir le hâle de leurs traits ; elles avaient confectionné de leurs mains leurs cotillons de flanelle à larges rayures, de couleur écarlate ou bleue.

On eût dit une foule pavoisée, tant ce mélange de nuances vives avait de rayons et de chatoiements. Tout ce monde s'agitait, chuchotait, de la gaieté dans les mots et les regards, attendant visiblement quelque événement heureux.

Tout à coup, du sein de la multitude ondoyante, jaillit une immense exclamation de contentement : tous les visages s'étaient tournés en même temps vers le sommet de la motte que couronnaient les nauts donjons du château de Corbaon.

Le pont-levis venait de s'abaisser, livrant passsage à un brillant cortège seigneurial, qui descendait vers l'église paroissiale par une rampe en lacet, verdoyante et fleurie.

Alors les cloches se mirent à carillonner allègrement à toute volée, les vivats et les bons souhaits à se croiser dans l'air ensoleillé, les boîtes d'artillerie et la fusillade à tonner de toutes parts ; au chant des cloches, aux joyeuses détonations, se mariaient les petits cris de frayeur des femmes et les rires fous des enfants ; à mesure qu'approchait le cortège, la foule devenait plus bruyante et plus attentive ; mais, soudain, il se fit un grand silence, lorsqu'au bout de la grande rue émergea la fière silhouette de Thomas Champion, le chef des gardes forestiers de la seigneurie et châtellenie de Corbaon, montant un cheval blanc de neige, coiffé d'un feutre noir à retroussis et à plume verte, bardé d'un large baudrier rouge et or aux armes de Corbaon : *d'azur à trois roses d'argent, surmontées d'un lambel à cinq pendants d'or.*

Derrière leur chef, venaient à pied, en bon ordre, sur deux rangs, six gardes coiffés de même, portant la veste de drap vert, brodée sur le côté gauche aux armes de leur seigneur, chaussés de longues guêtres de cuir fauve, et le couteau de chasse au flanc.

Après les gardes, marchaient les serviteurs du château, en belle livrée d'azur toute neuve, dont les broderies et les boutons dorés reluisaient vivement sous le soleil, ils s'avançaient, en bon ordre aussi, sous la conduite du maître d'hôtel de la dame de Corbaon, Pierre Cogolin, resplendissant sur toutes les coutures, au point de faire clignoter la double haie de curieux.

Un jeune seigneur du voisinage, allié aux Corbaon, Aymar de Beaulieu, montant un superbe alezan et faisant fonctions d'écuyer, splendide aussi dans un élégant costume du seizième siècle, en soie d'azur à crevés amarantes, coiffé d'une toque bleue à grande plume blanche, portait la bannière des seigneurs de Corbaon.

A quelques pas derrière l'écuyer, venait une brillante chaise à porteurs, aux panneaux armoriés, dans laquelle étaient une jeune femme, brune et pâle, belle d'une beauté douloureuse, en robe de brocatelle à bouquets d'or, et une toute mignonne enfant, brune aussi, au teint de lis, aux grands yeux de velours noir, tout de blanc vêtue, avec une petite couronnes de roses blanches posée de côté sur sa jolie tête.

C'était Jeanne de Corbaon, la veuve du seigneur de Longeville, et la petite Yolande, son adorée fillette. Derrière elle chevauchaient, avec de joyeux cliquetis et d'aimables devis, douze ou quinze gentishommes en habits de gala, tous alliés de la maison de Corbaon, et parmi lesquels se remarquait, au premier rang, messire Gédéon Puymaufray, cousin-germain de Mme de Longeville et son parent le plus proche.

Jusqu'au moment où la chaise à porteurs s'arrêta devant le porche, la foule avait contenu, non sans peine, l'expression de sa satisfaction, de son admiration et de sa sympathie ; mais quand Jeanne et sa fillle remirent pied à terre, l'enthousiasme déborda : en même temps que les hommes se découvraient et que les femmes esquissaient une révérence, les petites mains d'enfant firent pleuvoir les roses blanches, et les acclamations éclatèrent comme un tonnerre :

—Vive Corbaon !

—Vive Madame Jeanne !

—Vlve notre damoiselle !

—Gloire et longue vie aux bons seigneurs !

Et " vive le Roi " aussi, car c'était le vieux cri de joie nationale, et le cœur français, au temps jadis, ne battait pas d'orgueil ou d'allégresse qu'il n'en jaillit ce vœu filial d'amour et de loyauté.

Au carillon du vieux clocher, au branle-bas des détonations, aux acclamations frénétiques de ses ouailles, messire Michel Blanvillain complimenta la dame de Corbaon et Yolande, qui lui répondit par une mignonnette révérence, et il les conduisit processionnellement devant le chœur, à l'endroit où les seigneurs avaient leur banc d'honneur.

Au milieu du chœur, devant le maître-autel ruisselant de feux et chamarré de fleurs, on avait placé deux prie-Dieu de velours rouge, différemment blasonnés. Tout à coup Yolande poussa un cri de joie, et, se départant de la gravité qu'on lui avait tant recommandée, elle courut en riant se jeter dans les bras de Phébus de Chasteaugalard, qui se tenait debout devant un des prie-Dieu.

—Sois sage, Yolande ! lui dit à voix basse son grand ami, en la plaçant doucement devant l'autre prie-Dieu.

—Tu ne m'embrasses pas, Phébus ? demanda-t-elle avec une petite moue de chagrin.

—Non, pas ici.

—Pourquoi cela, dis ?

—Parce que nous sommes chez le bon Dieu.

—Est-ce qu'il t'a défendu de m'embrasser ?

—Non, mais...à la sortie de l'église...je te promets...Enfin sois sage jusqu'à la fin de la cérémonie.

—Si ce n'est pas trop long, je veux bien.

Phébus tourna la tête pour adresser un tendre et respectueux sourire à une femme d'une trentaine d'années, blonde comme lui, majestueusement belle dans sa robe de satin bleu de mer garnie de point d'Alençon : c'était Isabeau de Villeneuve, sa noble et pieuse mère, la plus aimée, la plus tendre et la plus respectée des mères.

Quelle était donc la pieuse cérémonie qui allait s'accomplir " au plaisir de Dieu et de la sainte Eglise," comme disaient nos pères, et pour laquelle étaient agenouillés devant l'autel, côte à côte, le jeune Phébus de Chasteaugalard et la petite Yolande de Corbaon ?

Il s'agissait de qu'on appelait alors des " fiançailles blanches ".

La comtesse de Villeneuve et Mme de Longeville avaient fini par s'aimer si vivement que pour affirmer plus solennellement encore la sincérité de la réconciliation de Villeneuve et de Corbaon, elles avaient simultanément conçu la pensée de fiancer l'héritière de Corbaon à l'héritier de Villeneuve. Et n'était-ce pas un peu une autre affection vive, celle de Phébus pour Yolande et d'Yolande pour Phébus, qui avait inspiré la résolution des deux nobles veuves ?

L'Eglise, autrefois, ne se refusait pas à bénir ce lien préventif, qui n'engageait pas formellement l'avenir, mais qui presque toujours en était pour ainsi dire la préface ; car l'Eglise, en bonne mère, ne pouvait se désintéresser d'aucune des coutumes légitimes qui intéressaient le bonheur de ses enfants. Après les " fiancailles blanches, " il y avait les " fiançailles roses " qui, celles-là, célébrées dans l'âge où le cœur a déjà sa raison, engagaient devant Dieu et devant les hommes.

L'usage voulait qu'une pièce d'or au coin de France fût coupée en deux, et chaque part, percée d'un trou, pour être portée au col par les fiancés, avec une chaîne d'or ou d'argent, suivant les moyens des familles. C'était l'emblème de la séparation momentanée : après le temps de l'attente, les deux fiancés se rejoindraient, comme ces deux fragment de métal, pour ne plus former qu'un seul et même être.

La petite Yolande ouvrit des yeux plus grands encore, lorsqu'après avoir célébré le saint sacrifice, messire Michel Blanvillain, dans sa plus belle chape d'or, suivi de vingt prêtres, dans le silence attentif et recueilli de l'assistance, s'approcha d'elle et de Phébus, et, posant légèrement sur leurs deux têtes rapprochées le livre des saints Evangiles, dit d'une voix grave et pure :

" Qne l'univers tressaille de joie. que le ciel retentisse de louanges, que la volonté de Dieu tout-puissant s'accomplisse aujourd'hui et dans les siècles les siècles !

" Seigneur, vous qui avez permis que Jacob demeurât fiancé à Lia pendant sept années, puis à Rachel pendant sept autres années laissez toucher votre divin cœur par la candeur de ces deux jeunes âmes ; laissez-vous fléchir par nos prières, et accompagnez de votre bénédiction la promesse que font ici pour eux ceux que vous avez chargés de les guider vers vous dans la vie !

" Faites, Seigneur, que, par votre grâce, ils se retrouvent un jour devant cet autel, d'abord pour des fiançailles, puis pour la consécration de leur union dans le sacrement du mariage, institué par vous, afin que ce qui est aujourd'hui uni par votre autorité soit confirmé et conservé par votre assistance.

" Vous qui d'une parole ouvrez et fermez le ciel, nous vous en conjurons par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Ainsi soit-il ! "

Alors le vénérable curé de Corbaon, après avoir béni les deux fragments de la pièce d'or fleurdelisée, en mit un au cou de Phébus et l'autre au cou d'Yolande ; puis il les bénit eux-mêmes, et le cortège seigneurial sortit de l'église, au branle-bas des cloches, des arquebusades et des vivats, sous une pluie de roses blanches, Phébus de Chasteaugalard conduisant par la main la petite Yolande, qui lui disait tous les trois pas :

—Tu sais que tu m'as promis, si j'étais bien sage, de m'embrasser à la sortie de l'église ?...

Ce que Phébus fut bien obligé de faire, en dépit du décorum, aux acclamations de la multitude qui, devant le cortège, se mit à commencer une immense farandole, comme on dirait dans le Midi.

Se tenant par les mains, les paysans aux feutres noirs, aux vestes rouges, bleues ou grises, les paysannes aux coiffes blanches, aux cotillons rayés de rouge ou de bleu, s'élancèrent par la grande rue pavoisée vers le château, qu'ils aimaient tous comme on aime la demeure d'un ami plus riche que soi, indulgent et hospitalier. Le chapelet humain s'avançait, se déroulait avec une débordante animation, avec des clameurs, des sauts et des bonds prodigieux, mais sans désordre ; c'était un merveilleux spectacle, propre à tenter la palette d'un peintre d'élite que cet interminable ruban bariolé qui ondulait et chatoyait au soleil, en serpentant le long de la rampe verdoyante et fleurie du manoir seigneurial.

Mille voix d'hommes et de femmes chantaient à pleine gorge le refrain populaire des fiançailles :

La petite femme
Aimera, riri,
De toute son âme
Son petit mari,
Rrrrri !...

Et cette dernière syllabe était poussée avec une telle force de glapissement qu'on pouvait l'entennre à deux lieues à la ronde. Quelle franche gaieté ! Quelles longues fusées de rire à pleines dents ! Et les moqueries aux essoufflés, et les bravos aux vaillantes, et les hilarités tonitruantes quand tombait un des gars ou bien quelque brave fille ! Ah ! quelle fête ! On en parlerait longtemps à Corbaon et à dix lieues à la ronde. Attendez que vous soyez dans la cour du château, patience, mes amis, vous en verrez de belles et de bonnes, patience, vous dis-je !...

Jeanne de Longeville et la comtesse de Villeneuve suivaient en chaise à porteurs la brillante et bruyante farandole, précédées des gardes et des serviteurs, suivies elles-mêmes de Phébus donnant la main à sa petite Yolande, derrière qui chevauchaient le brillant escadron des gentilshommes.

La fillette de quatre ans regardait, avec des yeux émerveillés, se dérouler la farandole colossale, qui semblait vouloir escalader le ciel, comme d'autres Titans, et dont les voix, dans un brio désordonné, rugissaient un joli chant de fête.

Et, plus d'une fois, en cheminant de son petit pas irrégulier au côté de son ami Phébus, la gentille fillette se prenait à chantonner, elle aussi :

La petite femme
Aimera, riri,
De toute son âme
Son petit mari,
Rrrrri !...

Ah ! oui, quelle fête dans la cour du château ! d'abord, une ronde ardente, folle, échevelée, vertigineuse autour des petits fiancés et des deux belles châtelaines ; puis les tonneaux défoncés, les franches lippées et les rudes lampées, les apostrophes hilarantes, les santés à perte de soif, les chansons légendaires, douces, monotones mélopées, faites de rêve et de rire discret, chrétiennes et plébéiennes, toujours empreintes de foi naïve et de fier respect ; et le soir, aux premières étoiles, les grands feux de

joie, qui jaillissaient vers le ciel comme un flamboiement de prière, et finissaient par une cendre, comme toutes les splendeurs et toutes les joies de ce monde !

Les belles châtelaines et les jolis fiancés avaient longuement erré à travers la foule enthousiaste, recueillant partout sur leurs pas les plus touchants témoignages d'admiration, de gratitude et de dévouement, que la petite Yolande écoutait d'une oreille distraite.

—Tu sais, disait-elle à Phébus, j'aimerais mieux jouer à la balle ; et toi ?

—Tout a son temps, répondait gravement Phébus, de qui les douze ans commençaient à comprendre le prix d'une si flatteuse manifestation de la sympathie populaire.

—Eh bien ! reprenait Yolande, c'est le temps où chaque jour je joue à quelque chose, à la balle ou autre chose.

—Oui, mais aujourd'hui c'est jour de fête.

—Alors, les jours de fête, on ne s'amuse pas, dis ?...

Et Phébus de rire, pour s'épargner de répondre.

Vers neuf heures du soir, les grands yeux de la petite belle commencèrent à se fermer obstinément en dépit de ses efforts désespérés. Monique, sa nourrice, la prit dans ses bras et la porta dans son petit lit blanc à rideaux roses où sa mère vint la trouver et, penchée sur sa jolie tête aimée, lui dit, pour l'endormir, après le pieux bégaiement de la prière du soir, sa chanson favorite,, une poésie rêveuse dans la mélodie, mouillée de larmes, avait une étrange expression de triste pressentiment, d'amer regret, de tendre espérance.

Quand Phébus entra dans la chambre rose de sa petite fiancée, elle avait clos les yeux, et sa bouche de fleur semblait sourire à la voix si douce de sa mère.

Là-bas, en France, au pays de mon âme,
Il est un coin de terre heureux ;
Là seulement le soleil a sa flamme,
Là seulement les jours sont bleus.
O mon pays, ton souvenir m'assiège !
Je t'ai perdu, quand te retrouverai-je ?....
Adieu ! mère adorée, adieu !...
Pour nous revoir, il faut bien prier Dieu !
Demandons-lui qu'il nous protège.
Adieu ! mère adorée, adieu !...

Si vous allez au pays de mon rêve,
Rapportez-moi dans mon exil
La fleur d'azur qui germe sur la grève,
Quand paraît le soleil d'avril.
O mon pays, ton souvenir m'assiège !
Je t'ai perdu, quand te retrouverai-je ?
Adieu ! mère adorée, adieu !
Pour nous revoir, il faut bien prier Dieu !
Demandons lui qu'il nous protège.
Adieu ! mère adorée, adieu !...

De mon baiser, fleur de la souvenance,
Je ranimerai ton azur,
Et tu diras peut-être à ma souffrance
Que l'avenir sera plus pur !...

Entraîné par le charme pénétrant de cette tendre et mystérieuse mélodie, Phébus reprit doucement le refrain avec Mme de Longeville :

O mon pays, ton souvenir m'assiège !
Je t'ai perdu, quand te retrouverai-je ?...
Adieu ! mère adorée, adieu !
Pour nous revoir, il faut bien prier Dieu !
Demandons lui qu'il nous protège
Adieu ! mère adorée, adieu !...

Puis, se penchant sur la couchette rose, Phébus mit un léger baiser au front parfumé d'Yolande, tendit le sien à Mme de Longeville, sortit sur la pointe du pied, fit sceller son cheval, et prit la route de Villeneuve, escortant la chaise de sa mère et précédé de vingt paysans en liesse, armés de torches flamboyantes.

Jeanne de Longeville, dans un élan de tendresse et de préoccupation maternelles s'était agenouillée au chevet de ce petit ange qui était sa joie, sa consolation, son orgueil, son espoir, sa vie. Comme elle aimait son doux et vivant trésor ! Comme elle bénissait Dieu de le lui avoir donné pour fleurir ses jours, pour mettre uu grand rayon de bonheur dans la misère de son veuvage ; et de quel cœur fervent elle jetait vers le ciel sa prière la plus adorante pour que ce bonheur lui fut conservé, et que, plus tard, Yolande, sa bien aimée Yolande, ne connût de la vie que les roses !

—Seigneur ! disait-elle à genoux en respirant la suave haleine de son enfant, bénissez ces fiançailles, et qu'elle soit heureuse dans les liens du mariage comme je l'ai été par votre grâce, mais qu'elle le soit plus longtemps, hélas ! que je ne l'ai été !

A ce moment, la bonne mère crut s'apercevoir que les lèvres du petit ange frémissaient dans le sommeil. Elle se pencha encore, et elle écouta. La fillette souriait à quelque beau rêve, et murmurait :

La petite femme
Aimera, riri,
De toute son âme
Son petit mari,
Rrrrri !...

Puis les petites lèvres roses cessèrent de remuer ; Mme de Longeville écouta, un instant encore, la respiration calme et régulière de l'enfant, la baisa tendrement au front après y avoir dessiné le signe de la croix, et sortit de la chambre rose pour retourner à ses devoirs de châtelaine.

Dans la cour, au clair des étoiles, les paysans chantaient en ronde ; dans les salons, les nobles invités devisaient gaiement.

—La belle journée ! disait-on dans la cour.

—La belle journée ! disait-on dans les salons.

Lorsque Jeanne de Longeville y revint, après avoir endormi sa Yolande, à l'envi on s'empressa pour l'accabler de félicitations, qu'elle reçut avec la grâce de la modestie. Gédéon de Puymaufray se distinguait entre tous auprès de sa belle cousine, qui le remercia très affectueusement de sa courtoise amabilité.

Un instant après, le galant châtelain prit de congé Jeanne qui poliment essaya de le retenir ; mais il commençait à se faire tard, répondit-il, Puymaufray était encore assez loin, et les chemins étaient affreux, surtout la nuit. Mme de Longeville n'insista pas ; elle tendit la main à Gédéon, qui la baisa en homme de cour, dessina une révérence circulaire, et s'éclipsa.

Du perron du château, M. de Puymaufray contempla, pendant un instant, les bruyants ébats des paysans aux lueurs mourantes des derniers feux de joie ; il était pâle et ses sourcils obstinément froncés accusaient une préoccupation intense.

Un valet lui amena son cheval ; Gédéon se mit en selle, mais il demeura devant le château, immobile comme un chevalier en faction, maintenant rudement sur place sa monture qui piaffait d'impatience.

Des paysans le reconnurent dans la nuit, et, s'approchant du gentilhomme, un d'eux lui dit avec une bonhomie cordiale :

—Est-ce que monseigneur attend le petit jour pour s'en retourner à Puymaufray ? Le fait est qu'il fait noir comme dans un four, et que la descente de Corbaon est raide comme la justice ! ... S'il vous plait, messire Gédéon, nous allumerons des torches et nous vous ferons la conduite jusqu'au bas de la côte.

—C'est inutile, répondit le cavalier d'un ton bref, je vous remercie, je connais le chemin par cœur, et ma bête aussi...

A ce moment, dans la plaine, au pied du château, retentit distinctement par trois fois le râle lugubre d'une chouette.

—Veux-tu te taire, oiseau de malheur ! dit un paysan. Tu te trompes de jour, morbleu ! Il n'y a place aujourd'hui que pour le bonheur, à Corbaon !...Pas vrai, les amis ?...

—Parbleu !...oui, répondirent cent voix en belle humeur.

D'un geste fébrile, Gédéon de Puymaufray jeta le pan de son ample manteau par-dessus son épaule, éperonna sa monture et s'enfonça rapidement dans la nuit.

—Bien sûr, il va se tuer ! dit le paysan qui lui avait offert de l'escorter aux flambeaux.

- Laisse donc, répondit une mauvaise langue, les avaricieux, ça vit toujours trop longtemps !... Nous l'aurions accompagné jusqu'à Puymaufray qu'il ne nous aurait pas tant seulement régalés d'un rouge liard...

Les serviteurs du château, qui se promenaient à travers les groupes de buveurs et de chanteurs. et qui connaissaient par expérience la parcimonie de messire Gédéon, se mirent à rire de bon cœur avec le loustic et ses compagnons.

Il y avait environ une heure que M. de Puymaufray avait quitté Corbaon, lorsque Monique entra comme une trombe dans le salon du château, en criant :

—Madame !...Madame !...

Aymar de Beaulieu, le galant écuyer, chantait aux belles dames une mélancolique ballade du siècle passé, lorsqu'apparut la nourrice de la petite Yolande. L'accent de Monique était si déchirant, son visage si anxieux, son attitude si douloureuse que les joueurs interrompirent brusquement leur partie et le chanteur sa jolie chanson, tandis que Mme de Longeville, surprise, inquiète, s'élançait vers la nourrice, en disant d'une voix frémissante :

—Me voici !... Qu'y a-t-il donc, Monique ?...

—Madame...madame...balbutia la nourrice, qu'étranglait une émotion poignante.

—Parle, parle, commanda impérieusement la châtelaine, tu me fais mourir d'angoisse !

Monique s'approcha de Mme de Longeville et lui dit à voix basse quelques mots entrecoupés de sanglots.

—Que dis-tu ? Mais tu es folle ?...

...Non, non, je ne suis pas folle !... répondit la nourrice, blême et les trais égarés.

—C'est impossible ! s'écria Jeanne en s'efforçant de sourire.

Mais déjà la plus mortelle inquiétude envahissait son cœur affolé d'angoisse.

Affreusement pâle, suffoquée, l'âme en larmes, elle s'élança hors du salon et gravit en courant l'escalier qui conduisait à la chambre rose, où, peu d'instant avant, elle avait confié sa chère fillette à la garde de Dieu et de son bon ange.

Tous les assistants se précipitèrent sur ses pas; et tout à coup ils entendirent un cri déchirant, suivi du bruit lugubre de la chute lourde d'un corps.

II

LE SEIGNEUR HARPAGON

Gédéon Puymaufray venait d'avoir quarante ans. Il était de taille avantageuse, robuste, énergique : ses cheveux noirs commençaient à blanchir snr les tempes, mais le feu de son regard noir aussi, donnait comme un flamboyant démenti à ce précoce blanchissement : regard étrange, dont nous avons déjà parlé, rude et sombre, parfois sinistre, regard d'oiseau de proie, dont il s'efforçait de tempérer la dureté sans toujours y parvenir.

Il était incontestablement brave, comme tous ceux de sa race ; il avait servi le roi avec valeur au siège de la Rochelle et dans la guerre de Mantoue, puis contre les Impériaux ; il avait eu plusieurs duels, dont il s'était tiré à son honneur ; il passait, d'ailleurs, pour expert au jeu de l'épée.

Le maréchal de la Force, qui l'avait eu sous ses ordres, l'avait jugé comme il suit, dans une note confidentielle :

" Officier capable des plus grandes et des plus vilaines actions. "

Ceux de ses collègues qui avaient le respect de la religion le fuyaient comme un pestiféré ; après boire surtout, il lui advenait de proférer d'abominables blasphèmes :

—S'il y a un Dieu, gouaillait l'impie, je m'en moque ; mais comme il n'y en a pas, je m'en moque encore plus !

En outre de sa furiense impiété, M. de Puymaufray avait un grand défaut, un vice radicalement contraire au caractère du gentilhomme ; La Bruyère disait que pour être avare il faut n'avoir ni vigueur ni jeunesse, ni santé ; Gédéon avait tout cela, et cependant il était infecté d'avarice ; les hommes l'évitaient parce qu'il n'y a rien à gagner avec un avare ; les femmes le dédaignaient parce que la lésinerie est peut-être le travers qu'elles détestent le plus ; et le peuple le détestait, parce qu'il est femme sur ce point.

Il y avait peu de temps que Molière avait fait jouer son chef-d'œuvre, ce drame comique d'une passion implacable où le culte de la richesse et l'égoïsme de la fortune sont si admirablement pourtraits, et, depuis l'apparition de l'*Avare*, le châtelain de Puymaufray n'était plus connu dans sa province que sous ce vocable : " le seigneur Harpagon. "

Passion implacable pour lui aussi, mais passion malheureuse, et cela se voyait clairement à son teint atône, plus bilieux peut-être que pâle ; pâleur mauvaise, qui décelait une perpétuelle contention d'esprit, le supplice d'une idée fixe sans issue, un cœur amer et bassement torturé.

Il vivait tristement dans son petit castel de Puymaufray, bien déchu de sa splendeur première, geignant par plus d'une lézarde ; il vivait seul, en dehors de son monde, ne s'éloignant guère de son vieux donjon que par courre le lièvre ou tirer la perdrix, ou bien pour aller présenter ses hommages tantôt à la comtesse de Villeneuve, tantôt à Mme de Longeville, sa cousine.

Personne ne venait à Puymaufray, et Gédéon ne s'en plaignait pas ; les visites sont une source de dépense, et il ne buvait pas à cette source-là. Il n'avait d'autre société que la vieille Margot, sa cuisinière, qui l'avait vu enfant, et son serviteur, Simonet, qu'il avait amené du régiment ; un type qui ne parlait guère que par monosyllabes, estimant très sincèrement que la parole n'est pas absolument indispensable à l'homme pour faire comprendre sa pensée.

Simonet était un enfant de la balle, un gamin de Paris, qui avait roulé par tous les métiers de la borne avant de tomber aux serres d'un sergent recruteur ; il avait fait son devoir de soldat comme un autre, plus gaiement même qu'un autre, en sa qualité de parisien. Un jour d'escarmouche, il avait bravement empêché son officier, M. de Puymaufray, d'être fait prisonnier par un parti de cavaliers ; il s'était jeté sur l'ennemi sans hésiter, en sabrant à tour de bras, et l'avait mis en fuite après avoir délivré son chef.

Gédéon le prit en affection, autant qu'il lui était possible d'aimer quelqu'un ; il attacha Simonnet à sa personne, et, quand il quitta le service avec son brevet de capitaine-lieutenant de dragons, il emmena Simonnet à Puymaufray, où l'ancien soldat cumula fort intelligemment les fonctions de valet de chambre, de maître d'hôtel, de palefrenier, de garde et

de valet de chiens.

Dans le pays, Simonnet n'était guère appelé que " le balafré, " et ce sobriquet n'était pas sans gloire, car il rappelait un autre brillant fait d'armes du ci-devant dragon, mais, il faut bien le dire, son effroyable balafre, en le défigurant misérablement, l'avait doté d'une physionomie à peu près diabolique : partant du visage, à gauche, elle descendait en diagonale presque au bas, à droite, coupant nettement en deux le front, l'arcade sourcilière, le coin de la lèvre, le nez et la joue. L'œil gauche avait été entamé par ce formidable coup de sabre, et pleurait à tout instant du jour, donnant au regard une expression piteuse qui contrastait fortement avec le caractère viril des traits.

Simonet, pour le seigneur Harpagon, était une véritable perle, il ne tenait pas à l'argent ; ses gages convenus étaient de cent vingt livres par an, avec le logis et la table ; mais il refusait obstinément de les toucher, faisait entendre par un de ses monosyllables ou par quelque geste, qu'il n'avait pas besoin de ce vil métal, tant qu'il aurait l'honneur d'être la factotum du châtelain de Puymaufray.

Simonnet avait à peu près le même âge que son seigneur et maître, mais on lui eût donné dix ou douze ans de plus, tant son visage avait souffert des outrages irréparables du temps.

Le seul défaut que Gédéon eût découvert à ce serviteur modèle, c'était d'aimer la dive bouteille ; il sablait l'eau-de-vie comme un vrai troupier qu'il avait été ; bonne ou mauvaise, peu lui importait, pourvu que la dose fût copieuse et lui chauffât l'estomac ; c'était le soir, dans sa petite chambre, sous les combles, qu'il ingurgitait d'abondantes lampées, avant de chercher le sommeil ; il le trouvait bientôt sans le chercher, et l'honnête ivrogne avait de beaux songes.

Le châtelain fermait les yeux sur cette nocturne habitude qui avait pour effet de mettre en coupe réglée son maigre cellier ; mais Simonnet était si dévoué, si désintéressé,—un serviteur qui se passe de gages chez un avare ! quel phénix !—Puis, dans ce temps là, la mauvaise eau-de-vie de campagne coûtait si peu de chose, L'indulgence du seigneur Harpagon était donc intéressée.

Depuis le mariage d'Isabeau de Villeneuve avec le baron de Chasteaugalard, Gédéon de Puymaufray n'avait pas une seule fois ri ; ses traits avaient revêtu une expression presque aussi rude, presque aussi déplaisante que son regard ; il avait pris une allure de misanthrope, dissimulant à peine, dans les premiers temps, l'infini déception, le furieux dépit que lui causait cette union inattendue.

C'était le premier rêve, la première ambition de sa jeunesse que d'épouser la fille du comte de Villeneuve, non parce qu'Isabeau était d'une haute naissance et d'une irréprochable beauté, mais parce qu'elle était fille unique et, par suite, la plus riche héritière du pays.

Quand le premier flot d'amertume se fut écoulé, Gédéon réfléchit et conclut qu'il fallait soigneusement cacher son immense chagrin, sa terrible déconvenue.

—Bien fou qui jamais désespère ! se dit-il. Ce Chasteaugalard est un faraud qui se fera, quelque jour, casser la tête, et les belles veuves sont ordinairement moins inhumaines que les belles demoiselles. " Le temps et moi ! " disait un grand homme. J'attendrai !

L'événement, on le sait, lui donna trop tôt raison : Gaspard de Chasteaugalard, comte de Villeneuve, se fit bravement tuer dans la guerre contre l'Autriche. M. de Puymaufray laissa prudemment passer les six premiers mois du veuvage, puis il se présenta à Villeneuve et entama une cour savante.

Vains efforts ! La comtesse ne s'aperçut pas, tout d'abord, de cette galante stratégie ; quand elle la découvrit, elle n'admit plus que de loin en loin Gédéon en sa présence. Il s'entêta, elle s'obstina, et, en fin de compte, voyant ses plans percés à jour, il se résolut à brûler ses vaisseaux.

—Morbleu ! se dit-il, manquer par deux fois une si opulente aubaine, ce serait par trop de malechance !... Qui ne risque rien n'a rien !....J'en veux avoir le cœur net !

Le cœur n'était pour rien dans l'entreprise ; l'assiégeant fut battu.

La première fois qu'il se trouva seul, dans le château de Villeneuve, avec la belle comtesse, il fléchit le genou devant elle, dans l'attitude d'un tendre respect, et lui rappelant d'une voix émue qu'il avait ardemment ambitionné naguère l'honneur et le bonheur d'être son époux, il la supplia de daigner enfin les lui octroyer.

—Vous voilà seule dans la vie, madame, dit-il avec des inflexions humblement affectueuses, seule avec un fils à élever et de grands biens à administrer. Je serai le second père de votre fils et le loyal administrateur de votre fortune. Je n'ai aimé que vous sur la terre, vous n'en pouvez douter, puisque j'ai renoncé à toute alliance, du jour où vous avez été donnée à un autre. Vous êtes trop jeune, madame, pour vous cloîtrer dans le veuvage ; souffrez que je brigue l'honneur de vous donner mon nom et la joie de vous rendre le bonheur.

—Relevez-vous, monsieur, répondit la comtesse de Villeneuve avec une gravité douce et fière, après un instant de surprise. Votre démarche m'honore, mais je ne saurais l'accueillir. Vous vous trompez en pensant que j'ai été donnée à un autre : je me suis donnée moi-même, librement, devant Dieu d'abord, puis devant les hommes, en me jurant à moi-même d'aimer toujours. jusqu'au delà de ma vie, l'époux de mon choix. M. de Chasteaugalard était le plus loyal des hommes et le plus aimable des époux : avec lui j'ai été heureuse, sans lui je ne saurais plus l'être. Ma vie est close à tout jamais depuis qu'il a plu à la volonté divine de le ravir à mon affection. Le veuvage est un cloître, vous l'avez dit, mais, à la lumière du doux souvenir, il s'ouvre sur l'éternité, où les âmes se retrouvent. Dieu m'a fait cette grâce que je me sens toute la force nécessaire pour administrer une fortune, qui n'est pas d'ailleurs si considérable que vous semblez le croire, et pour diriger l'éducation de mon Phébus ; avec l'aide du Seigneur et de mon digne chapelain, messire Lucas Pélisson, je ferai de lui un fier gentilhomme et un fier chrétien. Adieu, monsieur de Puymaufray ! Oubliez un rêve qui ne peut se réaliser...

—Adieu ! dites-vous, madame... Ne me permettez-vous donc plus d'avoir l'honnneur de me préseneer devant vous ?

—Vous serez toujours le bienvenu à Villeneuve, monsieur, mais à cette condition, qu'il ne sera jamais plus question entre nous d'un projee dont la pensée m'honore, je le répète, mais dont la réalisation est impossible.

Gédéon s'inclina profondément, et, quand il releva la tête, la comtesse put voir des larmes dans ses yeux chargés de sombres éclairs.

C'étaient des larmes et des éclairs de rage.

Il revint à Puymaufray ventre à terre, crevant à coups d'éperons les flancs de sa jument ahurie, vomissant de sinistres malédictions et d'abominables blasphèmes, risquant cent fois de culbuter sur les chemins défoncés. fou de colère et de dépit, altéré de vengeance, ivre de douleur.

—Comment ! était-ce possible ? Pour la seconde fois, cette belle fortune, le splendide domaine des Villeneuve échappait à sa convoitise ?... Quelle plaisanterie que ce veuvage avec une lucarne sur l'éternité ! Qu'est-ce qu'elle avait donc contre lui, cette péronnelle ?... N'était-il pas aussi bien et même mieux planté que n'importe quel gentilhomme ? Il avait parlé comme un Amadis, avec des intonations et des poses à fléchir un cœur de rocher...Concevait-on cette prétention folle : pleurer un mort jusqu'à ce qu'on en meure !... Quelle engeance que les femmes !... La belle veuve s'était moquée de lui, mais à bon chat bon rat ; on verrait bien à qui serait le dernier mot ; elle cèderait, ou il se vengerait. Si la femme était invulnérable, la mère ne le serait peut-être pas !...Il fallait attendre les événements, quitte à les susciter au besoin.

Sur cette belle résolution, le châtelain de Puymaufray se retira sous le tente, pour ruminer à l'aise le plan de sa revanche. Il ruminait encore, que le bruit vint à se répandre que messire Gérard de Longeville, seigneur de Corbaon, était mourant des suites d'une chute de cheval.

A cette triste nouvelle, le cœur du seigneur Harpagon eut un vigoureux tressaillement de joie.

—Encore une veuve, pensa-t-il en se frottant les mains, et une riche veuve ! Celle-là est ma cousine, et si sa fortune m'échappe, c'est que je ne saurai pas jouer mon jeu !...A l'œuvre donc, et vite !.... Simonnet, Simonnet !... appela bruyamment M. de Puymaufray d'un ton vibrant d'allégresse.

Simonnet accourut, son humide regard tourné en point d'interrogation.

—Je te donne trois minutes pour seller mon cheval.

Simonnet leva flegmatiquement la main droite à la hauteur de son visage et montra deux doigts à son maître, ce qui signifiait qu'il lui suffisait de deux minutes ; puis il détala de toute la vitesse de ses jambes, et, deux minutes après, le seigneur de Puymaufray galopait sur le chemin de Corbaon.

—Au moins, pensait-il en fendan l'air, pourvu que la nouvelle soit vraie !....

En approchant du château, il vit des groupes de paysans qui gesticulaient et conversaient avec des allures désolées.

—La nouvelle est vraie !...se dit Gédéon avec un épanouissement de cœur. Pauvre celle cousine ! Je suis son plus proche parent, et, comme de raison, je vais être le premier à faire mes condoléances.

Lorsque M. de Puymaufray mit pied à terre devant le perron, le château retentissait d'allées et venues précipitées, de plaintes et de gémissements : Gérard de Longeville, en sautant une haie à la chasse, avait roulé sous son cheval ; des gardes l'avaient rapporté moribond, et il venait de rendre son âme à Dieu, sa main sanglante dans celle de sa femme écrasée de douleur, l'autre main posée sur la jolie tête brune de sa chère petite Yolande, qui appelait tour à tour maman et papa, et pleurait parce qu'elle voyait sa mère et tout le monde pleurer

L'infortuné gentilhomme avait eu le temqs de recevoir les derniers sacrements, le saint viatique de l'éternité, et, dans l'immensité de son deuil, Mme de Longeville puisait à cette pieuse certitude la divine consnlation.

Lorsque M. de Puymaufray parut au seuil de la chambre funéraira, les cierges venaient d'être allumés au chevet du mort, qui semblait dormir dans sa pâleur sanglante ; Jeanne priait à genoux, le front sur la main glacée de l'époux tant aimé ; Yolande, dans les bras de Monique, continualt à appeler tour à tour sa mère et son père ; messire Michel Blanvillain, curé de Corbaon, psalmodiait l'oraison funèbre,

Gédéon s'approcha lentement du chevet, baisa au front le cadavre, donna en passant à l'orpheline une caresse empreinte d'une affectueuse pitié, et fut s'agenouiller derrière la veuve dans une attitude de douloureux recueillement.

Aussi longtemps que Jeanne demeura plongée dans sa prière pleine de larmes, Gédéon demeura dans cette attitude ; quand, après quelques heures, elle se leva, il se leva ; alors Jeanne le vit, et parut touchée de son empressement ; elle lui fit un triste signe de tête et lui tendit une main frisonnante, snr laquelle il mit respectueusement ses lèvres.

Appuyée sur deux de ses femmes. Mme de Longeville, épuisée par l'émotion et la douleur, sortit d'un pas fléchissant ; Gédéon la suivit et lui dit, avec un accent d'étonnante sincérité, combien il prenait part à sa terrible affliction : il fit l'éloge du noble défunt, et se proposa, en sa qualité de plus proche parent, pour épargner à sa cousine le cruel souci des apprêts funéraires.

Jeanne remercia avec effusion son bon parent, et elle accepta son obligeante proposition. A peine était-elle rentrée dans son appartement et le seigneur Harpagon se vit-il seul, qu'il se frotta vivement les mains, en disant avec un regard pétillant d'espoir :

—Allons, allons, ça marche, et cette fois, monseigneur, je crois que nous tenons le bon bout !

Pendant six mois, M. de Puymaufray vint régulièrement une fois par semaine à Corbaon, où Jeanne, reconnaissante de la sympathie dont il l'avait entourée dans son malheur, l'accueillait toujours de la meilleure grâce.

Gédéon se méprit sur le sens de ce gracieux accueil, et, croyant qu'il commençait à plaire, il vint un jour, galamment pomponné, le sourire aux lèvres et la moustache en crocs, se mettre aux pieds de Mme de Longeville comme il s'était mis à ceux de la comtesse de Villeneuve.

—Madame, lui dit-il d'une voix suppliante et tendre, vous voilà seule dans la vie, seule avec une fille à élever et des biens à administrer. J'ai l'honneur d'être votre parent le plus proche, mais, encouragé par vos bontés, j'ose briguer aujourd'hui l'honneur de vous appartenir par un lien plus intime encore. Vous êtes trop jeune, ma belle cousine, pour vous cloîtrer dans le veuvage : je serai le second père de votre fille et le loyal administrateur de votre fortune, si vous daignez me permettre de vous offrir mon nom et d'ambitionner la joie de vous rendre le bonheur.

Comme Isabeau de Villeneuve, Jeanne de Corbaon est un premier mouvement de surprise, en entendant une déclaration à laquelle elle était bien loin de s'attendre.

(*A suivre*)

Monument Laviolette

La cérémonie de l'installation de la statue du fondateur de la ville des Trois-Rivières aura lieu le 13 du courant.

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.

HAZELTON,

DOMINION,

KNABE

FISHER,

ET LES ORGUES-HARMONIUMS "**DOMINION.**"

TOUS instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 83—1an 2fps 909

CHARUES, HERSES, SEMOIRS, ROULEAUX

ETC., ETC., ETC.

Toutes sortes d'Instruments Aratoires de

Buggies (couverts et autres). Phaëtons, Express de

Manufactures Americaines et Canadiennes.

Matériaux choisis, Finis Supérieurs.

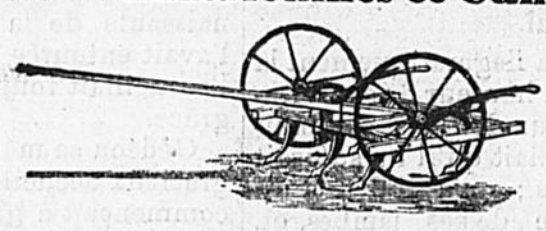

Très Bas Prix, Conditions Faciles.

Venez examiner notre assortiment et comparez nos prix.

P. T. LEGARÉ, 401 rue St-Valier, St-Sauveur, Québec,

ou R. G. LATIMER, 81 rue McGill, Montréal.

Québec, 31 mars 1886—3m 379

SANTÉ POUR TOUS ! !

PILULES ET ONCUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Feminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures, Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme,

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant **533, OXFORD STREET,**

Et se vendent à 1s. 1½d, 2s. 9d., 4s. 6d, 11s., 22. et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

☞Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, [illegible] de la falsification.

Québec, 3 septembre 1885 C

La Véritable

EAU de FLORIDE

—DE—

Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS de tous les

Parfums pour la Toilette

Supérieure à «l'Eau de Cologne» par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

DANS LE BAIN

elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau.

Se méfier des Contrefaçons.

ELIXIR TONIQUE DE CAMPBELL

Cette préparation tout à la fois agréable au goût et active est particulièrement adaptée au soulagement et à la guerison de cette classe d'affections que caracterise l'épuisement du système et qui est ordinairement accompagnée de paleur de débilité et de palpitations du cœur. Son emploi est promptement efficace dans les cas d'epuisement à la suite d'hemorrhagie, de maladies aigues ou chroniques et dans la faiblesse qui accompagne invariablement la convalescence des Fievres graves. Nul remède n'amène un soulagement aussi prompt dans la Dyspepsie ou l'Indigestion. Dans l'appauvrissement du sang, la perte d'appetit, la débilité générale et tous les cas où un stimulant actif est indique, l'Elixir est incomparable.

Prix $1.00 la Bouteille, ou Six Bouteilles pour $5.00

En vente chez tous les marchands de remèdes domestiques.

DAVIS & LAWRENCE CO. (Limited)

SEULS AGENTS, MONTRÉAL.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC!

PURIFIEZ VOTRE FOIE!

LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES

sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dispepsie.

LA

SALSEPAREILLE DE BRISTOL

EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Invéterées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de Famille par excellence.

Death to Rats.

Mice, Roaches, Water-Bugs, Beetles, Ants and all vermin. Hotels, dwellings and granaries cleared in one night. SAFE to have 'round. No arsenic. Parson's Exterminator, 15c. Mail 20c. WEEKS & POTTER, Boston, Mass.

Mort aux Rats.

SOURIS, COQUERELLES, PUNAISES, BARBEAUX, FOURMIS et toutes sortes de vermines. Les hôtels, les résidences privées et les greniers sont débarrassés dans une seule nuit. Il n'y a pas de danger à s'en servir, il ne renferme pas de poison. Exterminateur de Parson, 15c. ,par la malle, 20c.

WEEKS & POTTER, Boston, Mass.

Québec, 9 septembre 1885—1an. 275

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 9 juillet 1886.

Farine—Sup. extra, baril, 196	$ 4 30	*a*	4 50
Extra	4 00	*a*	4 10
Forte pour boulanger.	4 90	*a*	5 10
Extra du printemps...	3 80	*a*	3 90
Superfine No 2	3 60	*a*	3 50
Fine	3 40	*a*	3 50
Farines en poches, de 100 livres.	1 90	*a*	2 20
" de seigle en quart	4 00	*a*	4 40
" Maïs ou blé d'Inde blanc par 200 livres	3 10	*a*	3 20
" Maïs ou blé d'Inde jaune, par 200 livres	3 00	*a*	3 20
Grains—Blé de semence rouge par 60 livres	1 20	*a*	1 30
Pois " "	0 85	*a*	0 90
Fèves le minot	1 40	*a*	1 50
Avoine 34 livres.	0 34	*a*	0 36
Foin par 100 bottes...	9 00	*a*	10 00
Paille par 100 bottes.	3 00	*a*	5 00
Orge par minot	0 70	*a*	0 75
Son par 100 livres	0 70	*a*	0 75
Gruau par 200 livres..	4 50	*a*	0 75

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 9 juillet 1886.

Bœuf—1ère qualité, par 100 liv.	$10 00	*a*	12 00
2ème " "	9 00	*a*	10 00
3ème " "	8 00	*a*	9 00
Bœuf par livre	0 06	*a*	0 15
Mouton par livre	0 10	*a*	0 12
Veau par livre	0 08	*a*	0 10

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 9 juillet 1886.

Lard frais par 100 livres	$ 6 00	*a*	6 50
" frais par livre	0 08	*a*	0 10
" salé " "	0 11	*a*	0 12
Jambons frais par livre	0 07	*a*	0 08
" fumés "	0 12	*a*	0 13
Lard Mess, 200 liv.	14 00	*a*	14 50
" Minco, " "	13 00	*a*	13 50
" Prime Mess " "	00 00	*a*	12 00
" Engl. P. Mess, " "	11 00	*a*	11 50
" Extra Prime, " "	11 00	*a*	11 50
Saindoux au sceau	1 85	*a*	1 90

Poissons.

Québec, 9 juillet 1886.

Poissons—Séché le quintal	$ 3 00	*a*	4 00
Morue verte le baril	5 00	*a*	5 25
Saumon No 1, baril de 200 livres	15 00	*a*	15 50
Saumon No 1, la livre.	0 10	*a*	0 12
Hareng du Labrador.	4 00	*a*	4 50

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 9 juillet 1886.

Beurre frais par livre	$ 0 20	*a*	0 22
Beurre salé par livre	0 16	*a*	0 17
Patates par minot	0 30	*a*	0 40
Œufs par douzaine	0 13	*a*	0 14
Sucre d'érable par livre	0 08	*a*	0 10
Fromage par livre	0 15	*a*	0 15
Oignons par baril	3 00	*a*	3 50
Pommes par baril	2 00	*a*	3 00
Oranges par caisse	8 00	*a*	8 50
Citrons par caisse	8 00	*a*	8 00
Tabac canadien en feuille par lbs	00 12	*a*	00 00

Volailles.

Québec, 9 juillet 1886.

Dindes par couple	$1 50	*a*	4 00
Volailles "	0 50	*a*	0 75
Poulets "	0 00	*a*	0 00
Oies "	1 20	*a*	1 50
Canards	0 60	*a*	1 80
" sauvages	0 60	*a*	0 00

CONDITIONS DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE :—**10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9. Québec

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9. rue Buade, Québec